

Brignais

Magazine

LES BELLES
DE LA ROUTE



DOSSIER : Un Budget pour l'avenir

Chaque année, le vote du Budget définit les grands axes de la politique communale.

STORES

VILLAS, APPARTEMENTS
MAGASINS, USINES, BUREAUX

**CONDITIONS SPÉCIALES
POUR BRIGNAIROTS**

INTÉRIEURS
EXTÉRIEURS

Devis Gratuits

OHIER



Route de Lyon B.P. 37 69530 BRIGNAIS Tél. 78.05.00.14 +

NOUVEAU

PARFUMERIE – INSTITUT DE BEAUTE

Nelly

72, rue Général-de-Gaulle - BRIGNAIS

Tél. 78.05.30.42

CENTRE
BALNEO – ESTHETIQUE

Le "Bain à Remous" dans une baignoire révolutionnaire où la combinaison de l'air et de l'eau, amplifiée par un surpresseur, aide votre corps à retrouver sa forme.

Les algues marines micro-éclatées, les huiles essentielles et le jet à distance sont le complément idéal pour vous relaxer et affiner votre silhouette.



SOMMAIRE

NOTRE VILLE

- Les belles de la route, p. 5
- La Mairie grande ouverte aux nouveaux Brignairots, p. 28
- Philippe Blain : nouveau Secrétaire Général de la Mairie, p. 28
- Les principales décisions des Conseils Municipaux, p. 36
- Les travaux du pont de la Levée achevés, p. 34
- Un sympathique chemin, p. 34
- Un programme voirie 1988 pour plus de sécurité et de confort, p. 35

L'ÉVÈNEMENT

- 7^e Foire-Braderie : une pluie de couleurs, p. 6

URBANISME

- Un marché locatif à Brignais, p. 8
- Opération centre-ville : toujours plus ! p. 9
- Quelques changements à l'Hôtel de Ville, p. 10
- Bientôt une nouvelle placette, p. 10
- Rochilly Les Saignes, p. 11

SOCIAL

- Restaurants du Cœur. Un hiver qui s'achève. Vive l'été ! p. 12
- L'Association des Veuves Civiles, section de Brignais, p. 12
- Lutter contre la pauvreté-précarité ; le Conseil Général du Rhône agit, p. 13
- Adhérer à une mutuelle, c'est une garantie, p. 14
- Gym Cerveau : méthode d'activation cérébrale, p. 15

DOSSIER

- Un budget pour l'avenir, p. 17

LES JEUNES

- Quand l'école rencontre la vie, p. 25
- Centre Social : les activités d'été, p. 26
- Des vacances comme les autres enfants, p. 26
- Chantons maintenant, p. 26
- Des activités à gogo, p. 27

EUROPE

- 1988 : Année Européenne, Jean Monnet, p. 29

ÉCONOMIE

- Chez soi : réparations auto, p. 30
- Consulter des experts n'est plus un luxe, p. 31.

CULTURE

- Je lis, tu lis, nous lisons... Une enquête de fond pour répondre rationnellement à vos demandes, p. 32

ENVIRONNEMENT

- Décharge du Chéron : installation d'un système pilote en région Rhône-Alpes, p. 39

FLASH-INFOS, p. 40



Page de couverture : Rallye des voitures de collection, le 1^{er} mai à Brignais (photo FOREST)

Photos : Yvonne JUNIET, Gilbert MOREL, Philippe FOUILLAND

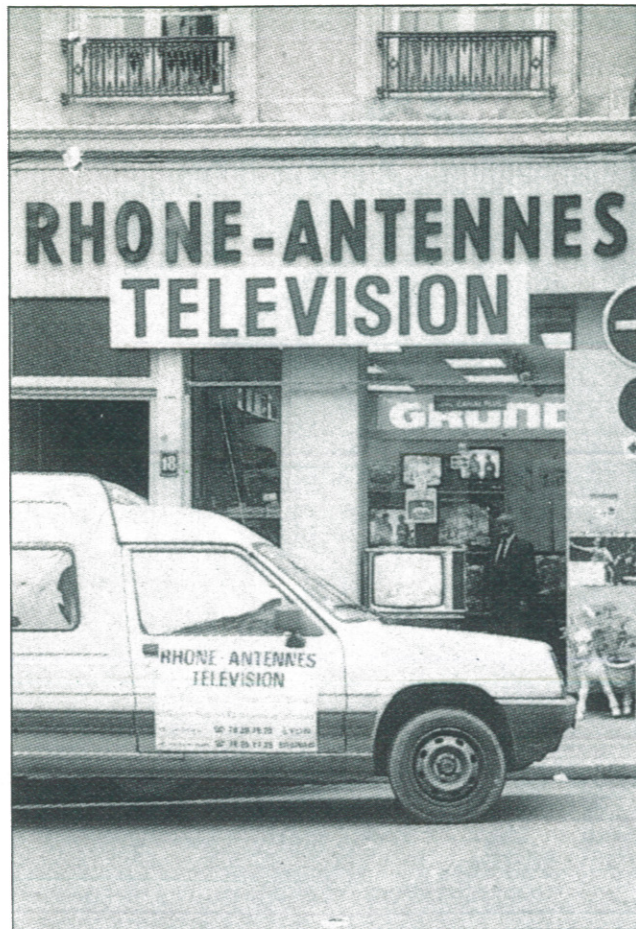
Responsable de la publication : M. Michel THIERS.

Avec l'aide de Mlle BINDER et la participation de : Milles MICHAUT et COSTE, les services techniques de la Mairie.

Ce bulletin est édité par la Municipalité de Brignais.

Il a été conçu par Mlle BINDER et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET à St-Genis-Laval. Distribué par ODIP à Oullins.

La photogravure des pages couleur a été exécutée par LASERCOLOR à Brignais. — Dépôt légal 2^e trimestre 1988.



RHONE ANTENNES TÉLÉVISION

18, rue Terme - 69001 LYON

☎ 78 28 79 70

171, rue Charles de Gaulle
69530 BRIGNAIS

☎ 78 05 17 29

VENTE TÉLÉVISION - RADIO
MAGNÉTOSCOPIES - CHAÎNE HI-FI - MÉNAGER

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
À DOMICILE OU EN ATELIER

INSTALLATIONS D'ANTENNES
PARTICULIÈRES ET COLLECTIVES

Matériel de bâtiment et d'industrie
QUINCAILLERIE - PEINTURE

unimate
S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD
ROUTE D'IRIGNY " LES AIGAIS " BRIGNAIS

☎ 78.05.18.66

COFFRAGE - REGLES ALUMINIUM - ECHAFAUDAGES - BETONNIERES - TREUILS -
MONTE MATERIAUX - ETAIS - BROUETTES - OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF -
OUTILS A MAIN - SOUDURE - SCIES - ECHELLES - ESCABEAUX - CORDAGE

LA MAISON DU PROFESSIONNEL
AU SERVICE DE TOUS

ETUDES, CONSEILS, REALISATIONS DE MATERIEL - LIVRAISONS RAPIDES - SERVICE APRES VENTE

EDITORIAL

Qualité, quand tu nous tiens.

L'état de santé des finances communales vous intéresse ?

Les projets d'urbanisme, les possibilités d'aide financière à l'aménagement du bâti vous séduisent ?

Vous voulez en savoir plus en matière sportive, sociale, économique ?

Alors, lisez attentivement les Bulletins Municipaux, ou les courriers que nous vous adressons, mais mieux encore participez aux réunions publiques : "Rencontre autour d'un thème" que nous organisons avec des spécialistes, telles :

- ▶ les finances, le 27 mai 1988,
- ▶ l'urbanisme, le 8 juin 1988.

Pour nous c'est l'occasion de vous présenter en détail les dossiers importants qui vous concernent et de recueillir vos suggestions car, vous l'avez bien compris en effet, vos élus sont décidés à privilégier l'information et la communication.

Et votre environnement ? Brignais se transforme et là aussi nous avons décidé de rendre notre cité encore plus coquette et agréable grâce à :

- ▶ l'amélioration du centre-ville et de l'habitat,
- ▶ l'aménagement des berges du Garon,
- ▶ la réalisation d'infrastructures nécessaires au développement de Brignais, telles que Espace-Culture-Loisirs...

Elimination des déchets, le fleurissement, l'amélioration des chemins, la toilette des édifices, la protection de nos zones naturelles, le développement de nos Zones d'Activité Economique sont autant d'actions qu'il faut privilégier pour votre qualité de vie.

Oui, qualité !

Maître mot de la vie, véritable moteur de notre existence, profond message rassemblant toutes les énergies.

C'est en visant la qualité que nous réussirons et que nous améliorerons notre condition de vie et celle des générations futures.

Vous êtes concernés, nous comptons sur vous.

MICHEL THIERS ■

Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône

le 13-06-88



« Oui qualité ! Profond message rassemblant toutes les énergies. »

PERROTIN et Fils

SARL

plâtrerie, peinture
décoration, isolation
travaux neufs, restauration

collectivités • particuliers
magasins • bureaux

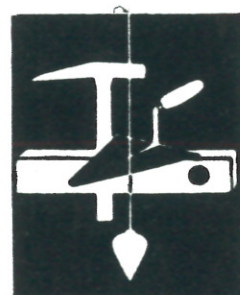
35 années d'expérience
40 personnes qualifiées
à votre service

classification trois étoiles ★ ★ ★

études - devis - crédit

58, route de Genève - 01800 MEXIMIEUX

☎ 74.61.06.23



**Entreprise
Générale
de Bâtiment**

**VILLAS • RESTAURATION
BATIMENTS INDUSTRIELS**

Jean Antoniali

15, boulevard de Schweighouse
69530 BRIGNAIS

☎ 78.05.19.97

freyssinet

TORKRET

STUP

france

**PRÉCONTRAINTE
APPUI
JOINTS DE DILATATION**

RÉPARATION D'OUVRAGES D'ART
RENFORCEMENT
DE STRUCTURES BÉTON
LEVAGE DE CHARGES LOURDES
BÉTON PROJETÉ

FREYSSINET STUP TORKRET FRANCE

39, rue Jules-Guesde - 69230 ST-GENIS-LAVAL

Tél. 78.51.46.22 - Télex 380.451 - Télécopie 78.50.32.96

R. VIVIER

maroquinier

bagagiste



VENTE ET RÉPARATIONS

Sacs - Bagages - Parapluies

Cordonnerie Express

138, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS Tél. 78 05 08 15

NOTRE VILLE

Les Belles de la Route

Les nostalgiques de la belle époque ont pu admirer de superbes voitures anciennes.

En effet, le 18 mai 1988 Place Gamboni, les Reines de la Route formaient un large rassemblement de superbes véhicules colorés, carrosseries éclatantes, moteurs vrombrissants, elles partirent sur les routes de l'Ouest Lyonnais pour un rallye amical. Sur les routes de Mornant à Taluyers quel était l'étonnement des passants ou riverains de voir ces superbes voitures affronter les collines et tournants.

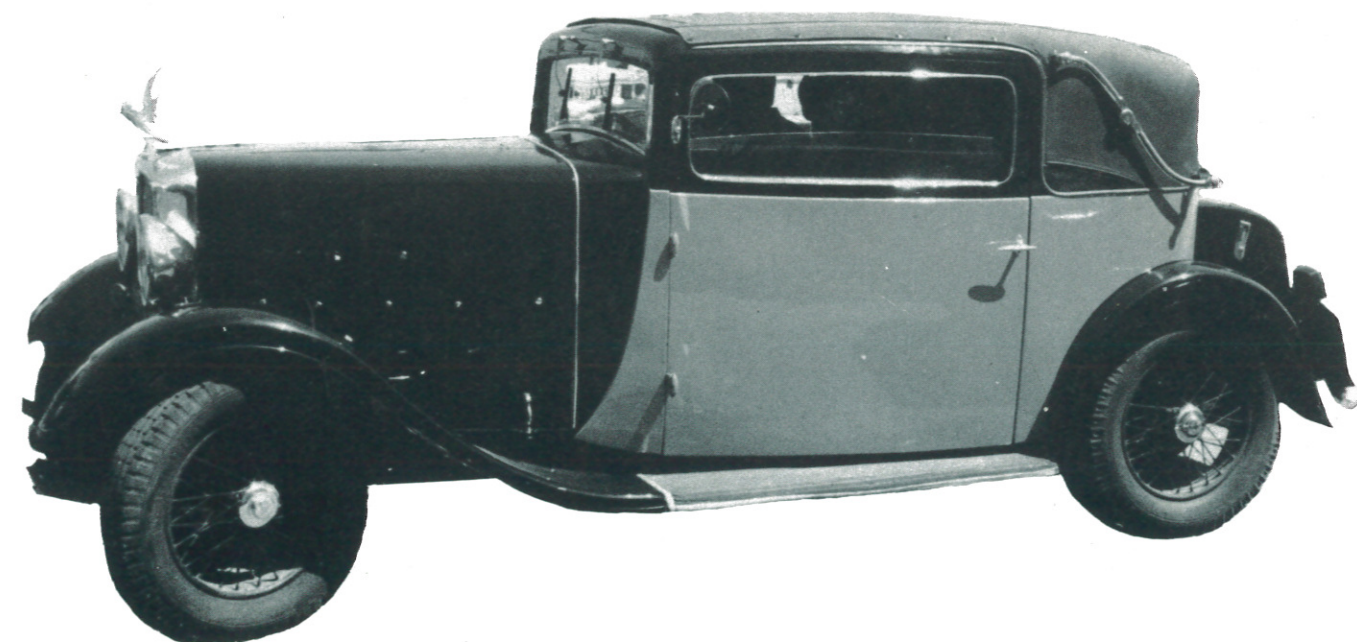
Après un circuit, en matinée, les belles de la route se donnaient rendez-vous à nouveau à Brignais.

Là, l'Entente Commerciale de Brignais offrait à cette occasion un apéritif où quelques passionnés exprimaient les mérites de ces voitures de collection.

Et, 1^{er} mai oblige, la Commission municipale des Fêtes offrait un brin de muguet à toutes les personnes présentes à cette manifestation.



Les Belles de la Route se donnaient rendez-vous, ce jour-là, à Brignais.



7^e Foire-Braderie 1988

Sous une pluie de couleurs

Près de deux cents exposants animaient les rues du centre-ville de Brignais ; sous les rayons d'un soleil un peu capricieux chacun allait, où bon lui plaisait.

Les enfants, gourmands, attiraient leur maman aux stands de confiserie et de barbes à papa. Les mamans, séduites par quelques vêtements mode agrippaient leurs chers bambins.

Ballons de couleurs punctuaient les toiles des forains tandis qu'ours en peluche évoluaient au sol avec le tournoiement d'une clef mécanique.

Expositions de voitures miniatures ou grandeurs nature, les petits et les grands, curieux et envieux, admiraient de superbes engins.

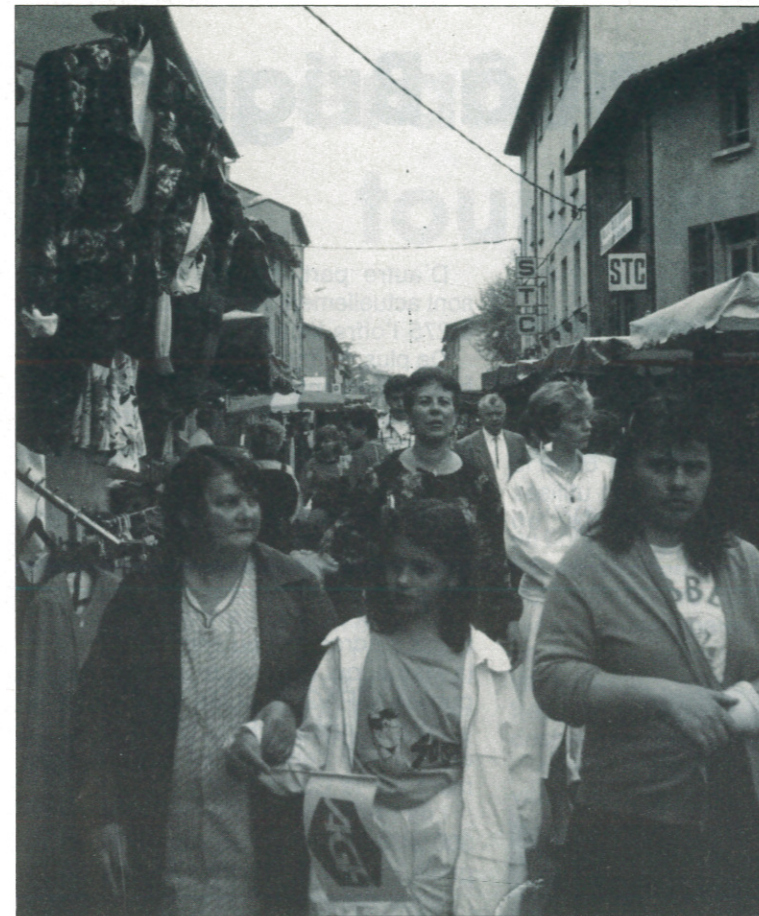
Cette journée fut celle d'une grande rencontre entre Brignairots.

Quelques groupes de personnes se formaient çà-et-là, discutant, racontant, au rythme des musiques, s'échappant de la sono.

Fête d'un jour, la braderie, version 88, battait son plein dans l'après-midi, et pour cette année encore, cette manifestation a remporté un grand succès.



Admiratif et rêveur !...



Des idées plein la tête et d'un pas décidé, on allait au rythme de la musique. La "Classe en 8" était de la partie. Flonflons et bonne humeur attiraient les passants.



CARROSSERIE



Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.14.26

- REPARATION TOUTES MARQUES
- TOLERIE - PEINTURE EN CABINE
- BANC DE MESURE - PEINTURE PERSONNALISEE
- REPARATION ET REMPLACEMENT DE PARE-BRISE
- PROTECTION ANTIVOL PAR BLINDAGE DES GLACES

*N'avancez pas le montant de la facture,
nous attendrons le règlement de votre assurance*

Un marché locatif à Brignais

L'étude que l'ARCEVI (Association pour la Revitalisation du Centre-Ville) a réalisée en 1986-87, pour le lancement de diverses actions urbanistiques sur le vieux Brignais, porte sur divers éléments de notre cadre de vie : confort des logements, qualité du tissu commercial, problèmes de circulation et de stationnement, amélioration des espaces publics...

Une offre réduite

Une partie de cette étude analyse le marché locatif brignairois en secteur ancien. Sur 325 logements locatifs recensés, 295 restent effectivement dans le secteur habitat, les autres étant utilisés comme locaux professionnels, ou annexes de locaux commerciaux.

D'autre part, environ 20 logements sont actuellement vacants, ce qui ramène à 275 l'offre locative.

De plus, le manque de confort de nombreux logements découragent les locataires, notamment les jeunes ménages avec des enfants en bas âge.

Une demande nombreuse

Chaque année, environ 450 demandeurs s'adressent au service accueil de la Mairie, qui les oriente vers les offices publics (OPAC...), et les régies privées.

Pour l'année 1986, l'OPAC avait en attente 489 demandeurs pour un logement sur la Compassion.

Les régies privées enregistrent entre 300 et 500 demandes par an pour Brignais, ou les communes limitrophes.

Nous savons, d'autre part, que si la demande pour les studios et les petits appartements existe encore, elle est de moins en moins forte. Il y a, au contraire, une demande toujours plus nombreuse pour les logements moyens et grands (T3 à T4).

Des solutions

De nouveaux secteurs s'ouvrent peu à peu à l'urbanisation (Rochilly/les Saignes...), dans lesquels nous intégrerons chaque fois que possible quelques logements locatifs, afin de diversifier l'offre, et favoriser le renouvellement des populations pour maintenir un équilibre socio-démographique.

D'autre part, le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, qui offre de grandes facilités financières pour remettre d'anciens logements aux normes du confort moderne, devrait également favoriser l'ouverture du secteur locatif à des logements vétustes, ou laissés vacants.

Enfin, nous monterons des dossiers d'acquisition-amélioration avec un organisme public. La procédure consiste en l'achat, et en la remise en état, d'immeubles anciens inconfortables. Elle peut intéresser tout propriétaire désirant se séparer d'un immeuble, quels que soient sa taille, son occupation... renseignements au Service Urbanisme, tél. : 78 05 15 11).



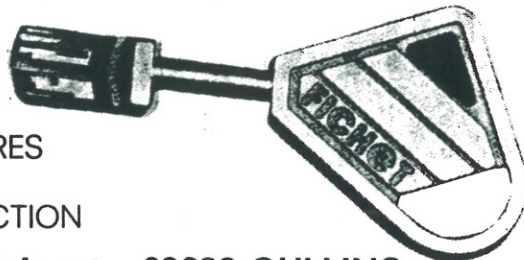
De nouveaux secteurs s'ouvrent peu à peu à l'urbanisation, une large place est réservée au locatif.

ETS. SANCHEZ

POINT FORT FICHET

la nouvelle sûreté 787

TOUTE LA SECURITE



PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION

7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS

Assistance
24 h/24 h

78.51.04.36

DEVIS
GRATUIT

Opération Centre-Ville : toujours plus !...

Plus de gaieté pour vos façades

Les murs gris, empoussiérés, écaillés, ça ne peut plus durer. La Municipalité, par l'intermédiaire de l'ARCEVI, vous offre 10 à 20 % de subventions pour vous aider dans vos travaux de ravalements.

Depuis le lancement de l'opération (février 88), une quinzaine de propriétaires ont déjà fait appel à l'ARCEVI pour le montage de leur dossier. Pourquoi pas vous ?



Avant...



et après !...

Plus de confort pour vos logements

Votre logement (que vous l'occupez, ou l'offriez à la location) manque de confort sanitaire ou thermique, des reprises du gros-œuvre sont nécessaires ? L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat offre des subventions pouvant aller jusqu'à 40 % du montant des travaux, et l'ARCEVI monte tout votre dossier technique et administratif.

Avant d'entamer vos démarches, venez voir le technicien de l'ARCEVI qui vous expliquera toutes les modalités, et vous conseillera. Toutes ses compétences sont gracieusement mises à votre disposition par la Municipalité et le Comité Interministériel pour les Villes.

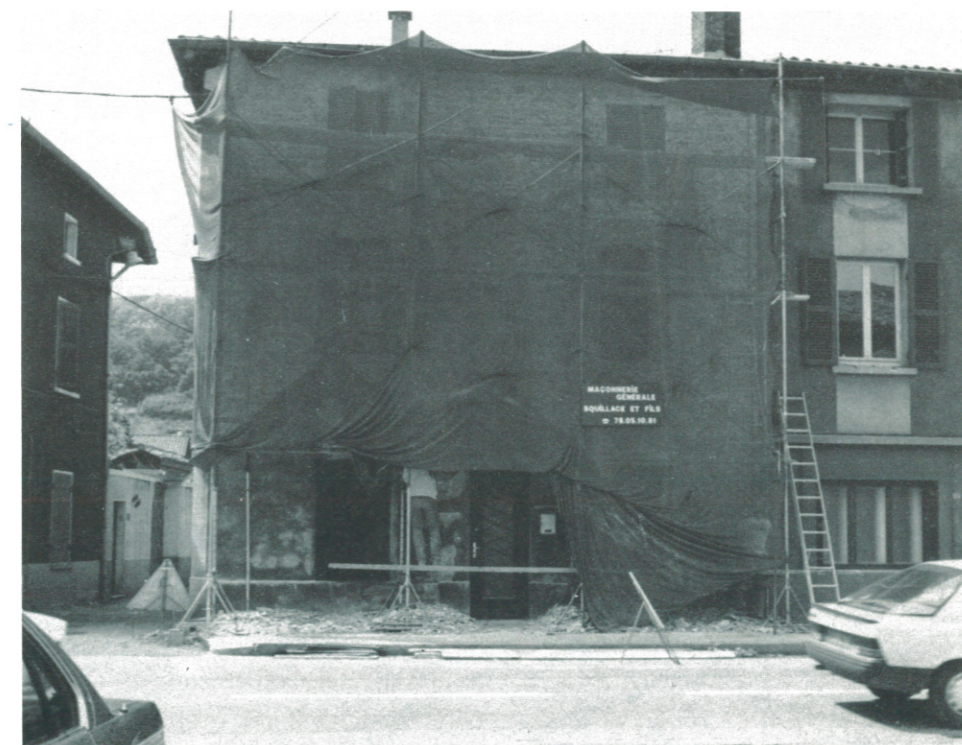
Depuis le lancement de l'OPAH (janvier 88), 22 logements ont fait l'objet d'un montage de dossier, que ce soit pour une réhabilitation complète, ou pour des travaux très modestes.

Où, quand et comment ?

Pour des considérations pratiques et économiques, le personnel de l'ARCEVI rejoint celui du Service Urbanisme, dans la Mairie, 28, rue Général de Gaulle.

Les horaires de permanence d'accueil de votre Association pour la Revitalisation du Centre-Ville seront légèrement modifiés : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, matin de 8 h. à 12 h., vendredi après-midi de 14 h. à 16 h., et bien sûr, sur rendez-vous pour d'autres horaires. La permanence d'accueil au 78 05 15 11.

Retenez bien ces informations pour l'amélioration de votre cadre de vie, et n'hésitez plus à nous contacter : un renseignement ne vous engage à rien.



Des aides communales pour toutes vos façades.

Quelques changements à l'Hôtel de Ville

Suite au départ de M. Didier Tarral, nous avons organisé différemment les Services Techniques en recherchant l'efficacité maximum. Nous avons donc séparé la partie services techniques (voirie, etc...) de l'urbanisme.

C'est maintenant **M. Gilbert Morel**, que les Brignairots connaissent bien puisqu'il est présent dans la commune depuis 1980, qui a pris la responsabilité des Services Techniques. Il a la charge de tous les dossiers de travaux bâtiments et voiries, et son service regroupe les sections entretien des voiries, entretien des bâtiments communaux, espaces verts...

La partie urbanisme devient un service à part entière sous la responsabilité de **Mme Françoise Coste**, que vous connaissez déjà en tant que responsable de l'Association pour la Revitalisation du Centre-Ville (ARCEVI).

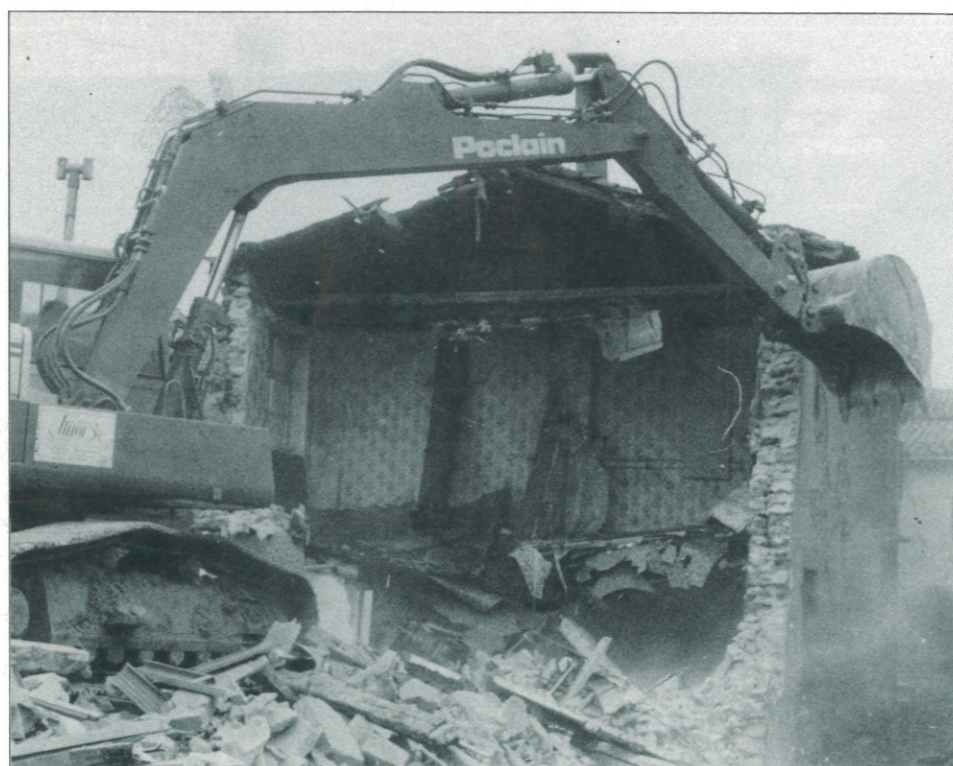
Ce service a pour tâche l'accueil quotidien pour les renseignements courants, le droit d'occupation des sols, la réglementation urbanistique, l'étude et le suivi de grandes opérations d'aménagement de nouveaux quartiers, l'ouverture de nouveaux secteurs industriels...

Enfin, **l'ARCEVI emménage en Mairie**, tout près du Service Urbanisme, et

ceci entre autres choses, pour simplifier la vie des demandeurs qui pourront regrouper toutes leurs démarches en un seul lieu. L'ARCEVI est ouverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin et le vendredi après-midi de 14 à 16 h.

Bien entendu, des changements de bureaux sont nécessaires pour l'installation et le regroupement de tous ces services. Il est donc possible que votre interlocuteur habituel ne se tienne plus au même endroit ; pour éviter des pas inutiles renseignez-vous auprès de la standardiste-hôtesse d'accueil, et suivez bien la signalisation mise en place.

Bientôt une nouvelle placette !



Adieu maison, Bonjour placette !

La Casse Froide s'embellit de jour en jour par la réalisation d'une rénovation concertée et réfléchie.

La Maison Eudes, en mauvais état et rachetée par la Ville, a été démolie par l'entreprise Fillot.

Bientôt, une jolie placette créera un nouveau lieu de rencontre en centre-ville. Sol pavé, plantation d'arbustes et mobilier urbain, achèveront l'aménagement de ce site de repos pour les plus grands, et d'aire de jeux pour les plus petits.

Un parking sera réalisé offrant huit places de stationnement aux riverains.

Ces travaux se poursuivront jusqu'au 31 juillet 1988. Pour assurer toute la sécurité lors du déroulement du chantier, l'avenue de Verdun sera parfois interdite à la circulation suivant les exigences de prudence des travaux. En revanche, toutes interdictions de circulation seront suspendues durant les week-ends.

Rochilly Les Saignes

Des riverains à l'écoute

De nombreux riverains assistaient à cette réunion de présentation du nouveau quartier de Rochilly. Un dialogue s'en dégageait apportant réponses et suggestions.

Un espace diversifié

L'aménagement de Rochilly est un dossier sur lequel travaillent depuis de nombreuses années les aménageurs et la Ville.

Une volonté municipale affirmée souhaite la conception, sur ce site, d'un programme de qualité dont la très grande majorité sera financée par les constructeurs.

Un des objectifs poursuivi est de rechercher la diversité dans la perception de l'espace. Ainsi, les styles d'habitation seront variés. Du collectif à la maison individuelle chacun pour choisir son mode de vie. Des lots libres à la vente, à la construction, des programmes locaux : petits immeubles de trois étages, seront proposés.



Un des objectifs poursuivis : rechercher la diversité dans la perception de l'espace.

Donner la priorité aux piétons

Les cheminements, les voies de circulation ou les accès répondront à un critère prioritaire : le confort des piétons.

Tout sera organisé autour d'une allée cavalière ombragée, colonne vertébrale de l'opération. Les piétons seront guidés par des promenades qui, par leur tracé, rompront les lignes droites encore trop visibles dans les lotissements classiques.

Un nouveau groupe scolaire

La construction d'un nouveau groupe scolaire à Rochilly Les Saignes rapprochera un certain nombre d'enfants de leur lieu d'habitation.

Il occupera donc une position centrale. Des cheminements pour les piétons et une placette pour la pose des enfants organiseront la circulation autour de ce complexe scolaire.

Des questions de l'auditoire animaient la soirée et créaient un dialogue constructif avec les différents intervenants.

Restaurants du Cœur

Un hiver qui s'achève, vive l'été !

Les premiers rayons du soleil annoncent l'été mais aussi la fin des Restaurants du Cœur. Une saison s'achève.

C'est près de 120 familles qui fréquentaient hebdomadairement la Maison des Jeunes où la nourriture était stockée et distribuée.

13 830 repas ont été délivrés depuis le mois de décembre 1987 au mois de février 1988.

Une solidarité

Entreprises, bénévoles, chacun tenait à se mobiliser pour venir en aide aux plus démunis.

Tous les lundis, la marchandise collectée par l'Ecole Centrale de Lyon au dépôt de Vaise était livrée à la Maison des Jeunes de Brignais par les transporteurs Ladour.

Réceptionner, comptabiliser les produits, étaient la première tâche de Florence Macheras, employée en qualité de T.U.C. par la ville de Brignais, et offrant un appui logistique aux personnes bénévoles.

Ainsi, viande, poisson, œufs, sardines, pommes de terre, féculents, fromage, fruits et lait se répartissaient équitablement entre les familles les plus défavorisées inscrites aux Restaurants du Cœur.

C'est près d'une trentaine de bénévoles qui se sont relayés au fil des jours apportant, par une écoute quotidienne,

réconfort et dialogue à quelques personnes qui vivent discrètement avec une carence matérielle, dans une douleur de tous les jours.

Les Restaurants du Cœur offraient non seulement nourriture et denrées mais aussi un lieu de rencontre et d'accueil.

Nous tenons à remercier :

Les entreprises : Gilca, Geo, Mammoth, Cordial,

ainsi que : Mmes Charmetant, Peltier, Degouve, Bernon, Bonnet, Sayer, Ferlin, Orsetti, Tiret, Olivier, Bornet, Billioud ; M. Spehner ; Mmes Laurent, Augagneur, Beaujolin, Mesailles, Sirodot, Pigeon, Philip, Kleiner, Bonnet, Boute, Goudier ; Mlle Macheras.

L'Association des Veuves Civiles section de Brignais, communique :

Nous rappelons brièvement que notre Association a été créée en 1946, reconnue d'utilité publique en 1956, constituée en Fédération des Associations des veuves civiles chefs de famille "FAVEC" en 1976.

Nous avons le triste privilège de compter 3.220.000 veuves en France. 74.500 dans notre département, nombre en constante augmentation.

Notre Fédération "FAVEC" a une écoute très attentive à la défense de nos droits. En 1986 et 1987 elle a dû intervenir avec ténacité pour préserver des acquis qui auraient été de nouvelles pénalisations pour les veuves, dont :

• **Mesures fiscales.** Une loi fiscale était incluse dans la nouvelle loi de finance relative au plafonnement pour la

réduction d'impôts. Cette loi supprimait la **demi-part accordée** aux veuves avec enfants. Elle aurait soumis à une **part plus importante** d'impôts pour les imposables et à une **part** pour les **non imposables**. La rapide intervention de la "FAVEC" auprès des parlementaires a permis d'obtenir la suppression de ce projet.

• **Retraite progressive.** Disposition liée au FNE. Fonds National Emploi. D'incessantes démarches en 1986 ont été nécessaires pour que ce droit soit accordé aux veuves sans **diminution de réversion acquise**, en date du 30-07-87 ce fut le décret d'application.

• **Assurance veuvage.** Suite à la loi du 27-01-87 et par décret d'application du 07-10-87, une mesure concernant les

veuves de 50 ans et plus, leur attribue une allocation jusqu'à 55 ans (âge de réversion) mais elle reste soumise à un plafond. (Se renseigner)

La mutuelle est une garantie complémentaire indispensable. Pour défendre les droits de chacune **l'action** de la **Fédération** est indissociable du **Département** et de la **section**. Notre efficacité en dépend pour améliorer les conditions de toutes.

Une Permanence existe sur la commune le 2^e samedi de chaque mois de 9 h. à 11 h., Maison des Associations le Vieux Moulin.

A Lyon : Permanence tous les jours du lundi au vendredi de 13 h. 30 à 18 h. et sur rendez-vous : 277, rue Paul-Bert, 69003 Lyon, Tél. 72.33.10.50.

Lutter contre la pauvreté-précarité

Le Conseil Général du Rhône agit.

Quelles sont les pièces à fournir ?

• Les pièces justificatives que doivent fournir les demandeurs sont les suivantes :

Pièces à fournir	Rappel des conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Une fiche d'état-civil et de nationalité française • Une photocopie du titre de séjour 	Personnes âgées de plus de 25 ans de nationalité française ou de nationalité étrangère en situation régulière.
<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de l'ANPE ou des ASSEDIC 	Pas de droits ouverts à l'indemnisation du chômage en cas de personne inscrite à l'ANPE
<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie quittance de loyer EDF-GDF, carte électorale, etc... 	Résidence dans le département du Rhône depuis un an


« Le Département du Rhône et l'Etat ont décidé de reconduire le dispositif d'action contre la pauvreté-précarité du 1^{er} janvier 1988 au 30 décembre 1988.

L'opération porte sur 625 postes de travail. Les compléments locaux de ressources (C.L.R.) concernent des personnes ayant de faibles ressources qui doivent s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (ancien Bureau d'Aide Sociale) de leur mairie ou à la circonscription d'action sociale dont elles dépendent. Elles percevront une rémunération nette de 2.000 F par mois pour un travail à mi-temps pendant six mois.

Les organismes d'accueil susceptibles d'accueillir les bénéficiaires sont les communes, les associations, les établissements publics qui font connaître leurs offres de postes aux circonscriptions d'action sociale. Le Département du Rhône rembourse aux organismes d'accueil 80 % des dépenses engagées.

Pour obtenir un dossier d'information ou pour tout renseignement, contactez la Direction Départementale de la Prévention et de l'Action Sociale (DDPAS : 72.61.39.11 - Postes 43.62 et 39.09) »

**meubles anciens
antiquités**



**éric claër
ébéniste**

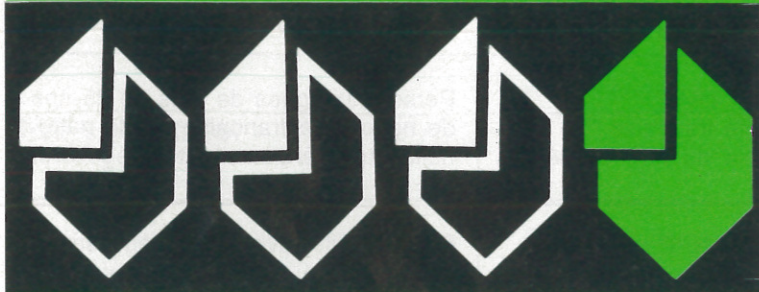
10, rue général-de-gaulle - 69530 BRIGNAIS - tél.78.05.11.97

• Les ressources telles que les pensions de veuvage, pensions de réversion, pensions alimentaires ne sont pas une source d'exclusion du dispositif à condition que leur montant soit peu élevé : les dossiers seront examinés au cas par cas par la cellule centrale pauvreté-précarité.

• En ce qui concerne le retour des documents (conventions, et fiches C.L.R. 5 avec l'accord du Conseil Général) aux antennes d'arrondissement de Lyon, la Direction Départementale de la Prévention et de l'Action Sociale les renverra au Centre Communal d'Action Sociale, 26, rue Verlet-Hanus, qui assurera le "dispatching" auprès des Centres Communaux d'Action Sociale de Lyon.

• Référence téléphonique : URSSAF Lyon
Mme Moillo, tél. 78.67.81.15 poste 446
M. Debru, tél. 78.67.81.15 poste 524.

Adhérer à une Mutuelle, c'est une garantie



Nul n'est à l'abri de la maladie. Il convient donc de s'assurer efficacement pour éviter toutes surcharges financières d'une hospitalisation imprévue, d'une intervention chirurgicale subite... Adhérer à une mutuelle permet de couvrir la totalité des frais de santé. Cet appel à la responsabilité de chacun contribuera à une autre définition du soutien social que peut apporter la ville de Brignais en créant des actions dans

l'intérêt collectif de l'ensemble de la population de Brignais. Une étude comparative a été réalisée pour présenter la mutuelle qui offre les services indispensables à un faible coût. La Mutuelle de la Région Lyonnaise a été retenue correspondant aux critères définis. Différentes options sont proposées. Un exemple : pour une cotisation trimestrielle de 540 F, pour une famille :

- les consultations remboursées à 95 %

- la pharmacie à 95 %
- analyses biologiques à 95 %
- les soins dentaires à 95 %
- l'optique à 95 %
- les interventions chirurgicales (honoraires, anesthésie, salle d'opération, radio, examen, jour d'hospitalisation à 100 %)
- maternité à 100 %
- cure de repos à 95 %
- maison d'enfants à caractère spécialisé à 100 %.

Pourquoi donner son sang le matin ?

Les demandes de plasma augmentent de plus en plus. Ces dérivés doivent être préparés dans les heures qui suivent votre don du matin, afin de leur conférer un maximum d'efficacité thérapeutique. Pour assurer une qualité des dona-

tions, il est conseillé de manger des mets sucrés deux heures avant le prélèvement. Il convient également d'éviter l'aspirine, trois jours avant le don. Une collecte sera prochainement organisée le vendredi 22 juillet de 9 h. 15 à 12 h., Résidence les Arcades.

Gym Cerveau : méthode d'activation cérébrale

Bien mémoriser est à la portée de tous. Entraîner sa mémoire à retenir des informations, rapidement et clairement est une éducation de chaque instant. La "gym cerveau" peut vous aider.

Vite et bien mémoriser

Le but de cette méthode d'activation cérébrale est de faire le point sur ces faiblesses de mémorisation. Grâce à des exercices, la découverte de ses ressources fonctionnelles cérébrales, rassure l'individu par une meilleure connaissance de soi.

Cette méthode s'adresse aux personnes hypo-déficientes sans affection organique cérébrale ni état dépressif sévère.

Des séances hebdomadaires collectives d'une heure, animées par des psychologues affiliés à l'Institut National de Recherche et de Prévention du Vieillessement Cérébral, aideront à retrouver ses capacités de mémorisation.

Se rappeler des scores des matches de tennis d'une semaine, des noms des joueurs est un premier exercice de mise en train.

Progressivement, les difficultés augmentent, et la mémorisation s'améliore par un entraînement régulier, tel un gymnaste souhaitant accroître ses performances.

Gym Cerveau aux Arcades

Des séances sont organisées aux Arcades. Elles s'adressent à tous les Brignairots qui souhaitent développer leurs facultés de mémorisation.

Les groupes sont constitués de 15 à 20 personnes et sont animés par Mme Gannat.

Supports audiovisuel et évaluation de ses compétences permettent une progression rapide.

Pour tous renseignements : contactez Mme Gannat, tél. 78.05.09.31.



Rencontre autour d'un thème

Tous les deux mois, Michel Thiers accueillera les Brignairots qui le souhaitent pour discuter avec eux, d'un thème qui les intéresse.

Après une présentation sommaire du sujet traité, les réponses aux questions du public occuperont une large place.

La présentation des différents budgets communaux et les services offerts en matière d'urbanisme ont été les thèmes des deux premières réunions.

Ainsi, par des supports audiovisuels et écrits, des sujets qui peuvent paraître difficiles à comprendre, comme la fiscalité locale, deviennent à la portée de tous.

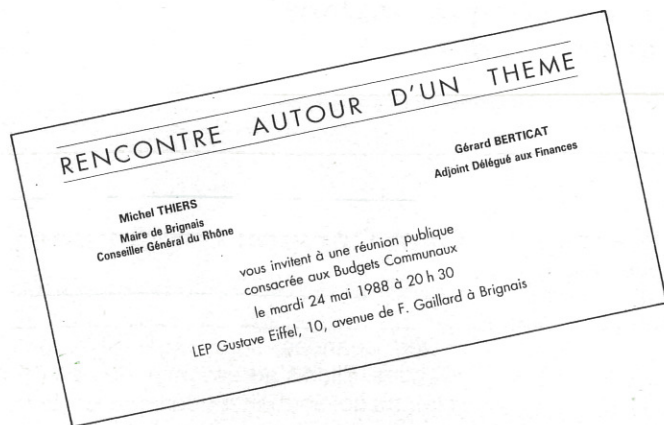
Il est important pour les Brignairots de savoir ce que représente la balance du budget 88 en comparaison des années antérieures, d'évaluer les sommes accordées à l'investissement.

La réunion publique consacrée à l'urbanisme a fait appel à des intervenants extérieurs, enrichissant ainsi le débat de quelques expériences et informations techniques.

Ces rencontres autour d'un thème sont annoncées par affichage et des cartons d'invitation sont distribués dans chaque boîte aux lettres de la ville.

Le service Communication et Information se tient à votre disposition pour vous donner plus amples renseignements. Tél. 78.05.15.11.

Le service Communication et Information se tient à votre disposition pour vous donner plus amples renseignements. Tél. 78.05.15.11.



Pour vos distributions d'imprimés en boîtes aux lettres

O.D.I.P.

23, rue Orsel
69600 OULLINS

78.51.43.91

LOCATION CAMION BENNE ET CAMION GRUE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
MAÇONNERIE

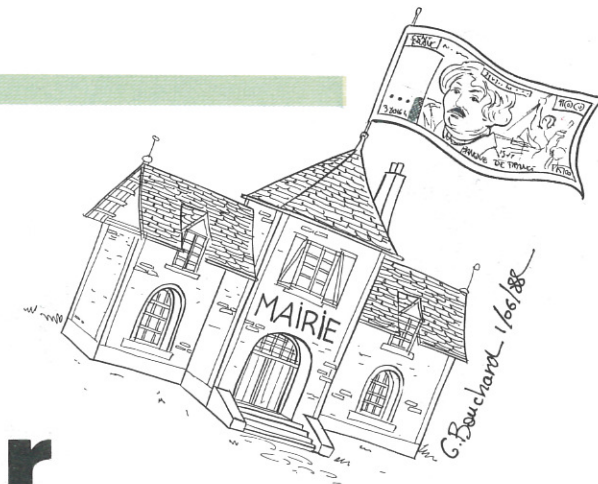
SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTION
ET
TERRASSEMENT
"S.C.T."

Z.I. Les Vallières - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 21 64

Location engins à chenille et pneus

Un budget pour l'avenir



Quelle est l'action la plus importante pour une commune, sinon le vote du budget. Derrière les chiffres exprimés et discutés, des projets, des choix sont décidés.

Une fiscalité réduite pour un budget équilibré

Taxe d'habitation : une des plus faibles du département

Une gestion rigoureuse a permis d'augmenter les investissements sans augmenter les impositions.

Les taux d'imposition fixés par la commune assurent le produit fiscal.

Depuis 1985, les Brignairots peuvent constater que le taux de la taxe d'habitation n'a pas varié. Cette année encore, elle sera de 7,31 %. Cependant, nous sommes nombreux à la lecture de notre feuille d'impôts, à nous interroger. Qu'en est-il au juste ?

Les bases d'impositions sont réactualisées par la loi de finance, appliquées par les services fiscaux et provoquent donc des variations. En outre seront prélevés de la somme payée au percepteur, quelques francs qui seront répartis entre diverses collectivités.

Cette année pour le paiement de 100 F d'impôts locaux :

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
TAXE PROFESSIONNELLE	15,50 %	15,25 %	15,25 %	15,25 %	14,87 %	14,87 %	13,93 %	13,93 %

Moyenne nationale : 12,91 % (86)

Moyenne régionale : 12,69 % (86) (communes de + de 10.000 habitants)



Une taxe professionnelle en baisse

Aménager et rationaliser le parc d'activités de Brignais pour apporter un certain confort aux entreprises de Brignais et

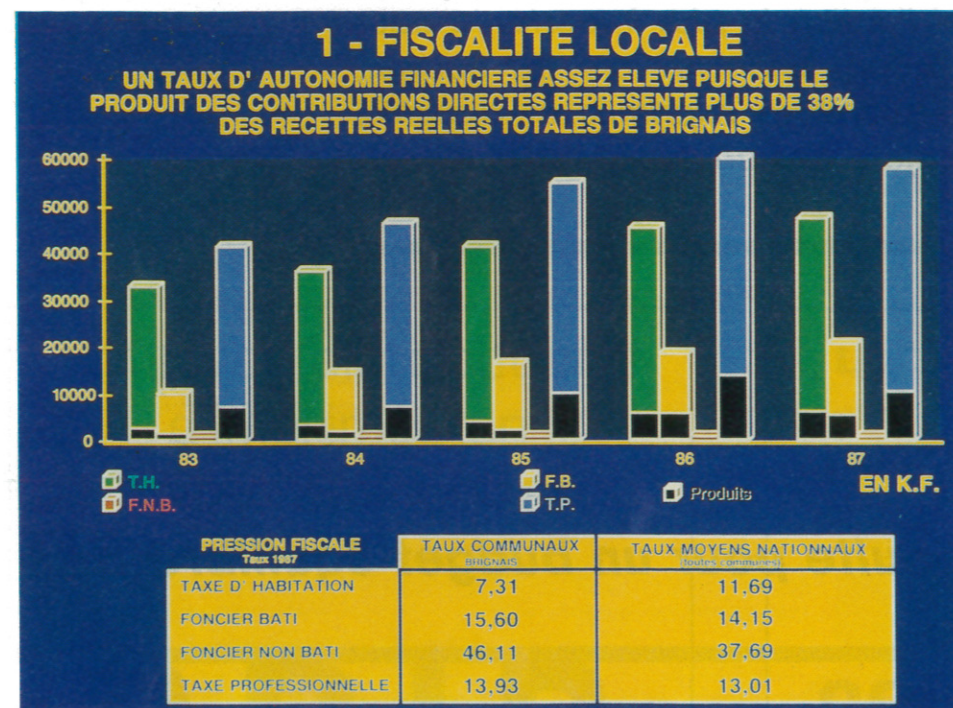
favoriser l'implantation de nouvelles sociétés, tout en recherchant le maintien d'une taxe professionnelle moyenne, c'est encore là une preuve d'un budget réfléchi et étudié.

La taxe professionnelle de Brignais sera identique à celle de 1987 : 13,93 %.

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
TAXE PROFESSIONNELLE	15,50 %	15,25 %	15,25 %	15,25 %	14,87 %	14,87 %	13,93 %	13,93 %

Moyenne nationale : 12,91 % (86)

Moyenne régionale : 12,69 % (86) (communes de + de 10.000 habitants)



Un contribuable habitant sur la commune de Brignais paye une Taxe d'Habitation faible par rapport aux communes du Département du Rhône.

Pour 100 F de T.H., 66,86 F reviennent à la Commune, 28,72 F au Département, 3,14 F à la Région, et 1,28 F aux Syndicats et district sans fiscalité propre.

Un emprunt modéré

Une bonne santé de gestion s'évalue souvent à son endettement. Brignais possède un ration bas par rapport à d'autres villes du département.

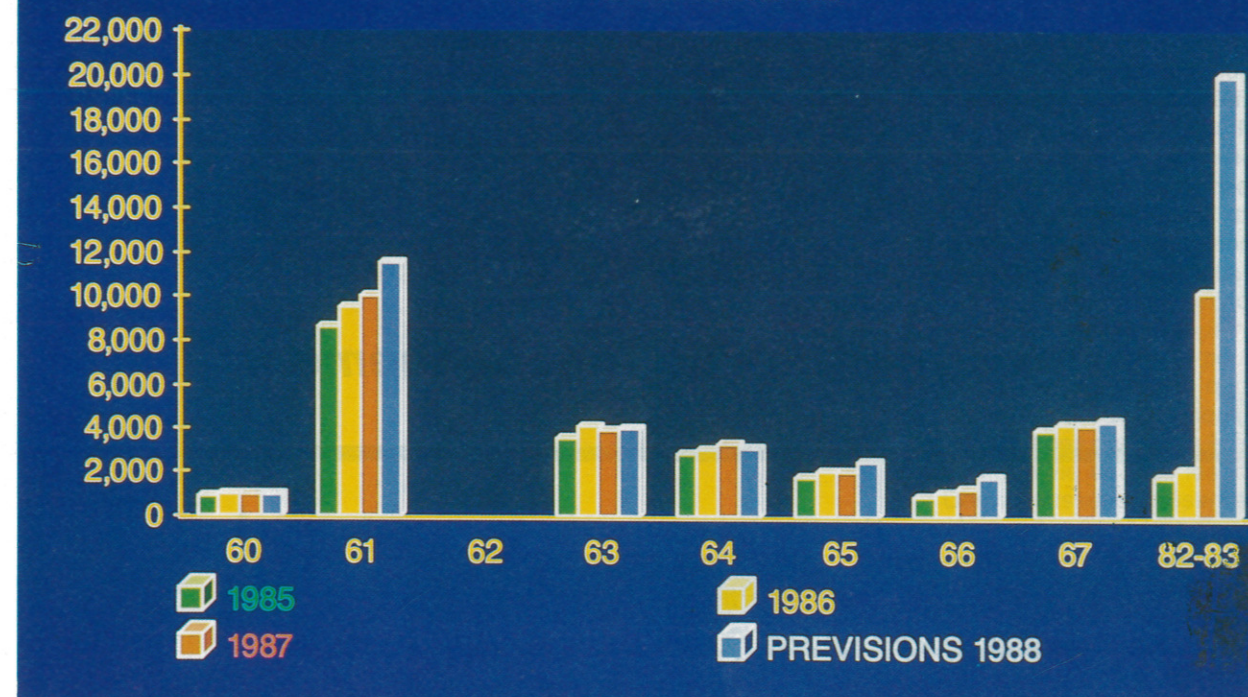
Les recettes constituent le principal du budget, ce qui donne à Brignais une certaine autonomie due à un nombre limité d'emprunts contractés et à une faible D.G.F.

Depuis quelques années, des efforts d'économie importants ont réduit les dépenses de fonctionnement et permettent par ce fait une large épargne disponible.

Des dépenses de fonctionnement sous haute surveillance



5 - FONCTIONNEMENT CA - DEPENSES



Ce chapitre important assure le bon fonctionnement de la vie communale.

Remboursement des emprunts, participation et contingent à un certain nombre de syndicats intercommunaux, frais de personnel, frais matériels, et subventions aux associations locales représentent une somme de 49.504.595 F.

Remboursement des emprunts

Bien que Brignais se situe en bonne position au regard de ratios de quelques autres villes, elle doit souscrire des emprunts pour financer la réalisation de projets contribuant à construire et à assurer le développement de la commune (ex. gros programme concernant E.C.L.).

Une légère augmentation a été enregistrée due à la masse d'emprunt de 1987 : 5.000.000 F.

Participations et contingents

La commune est adhérente à un certain nombre de syndicats intercommunaux.

Ces structures sont nécessaires à la vie d'une agglomération. Elles permettent de répartir et de partager des coûts sur des secteurs qui intéressent plusieurs villes (S.I.T.O.M., Syndicat du Garon...).

C'était le cas, pour les travaux du pont de la Levée... par l'intermédiaire du Syndicat du Garon.

Cette rubrique comprend également les contingents :

- par des dépenses d'aide sociale (-4,23 %),
- par le service d'incendie.

Personnel

Ce chapitre est le plus important.

Les charges du personnel ont augmenté de 15,25 % se répartissant comme suit :

- 5,9 % au titre des charges patronales, conséquence de la loi de décentralisation
- 1,34 % de cotisation au centre de gestion
- 2 % d'augmentation de traitement
- 2 % d'augmentation pour promotions, avancements...
- 4,10 % de nouvelles embauches (fin 87 et début 88)

Les frais de personnel représentent globalement 38,3 % des dépenses de fonctionnement, la moyenne nationale est de 40,2 %.

ENTREPRISE DE COUVERTURE ET D'ETANCHEITE

E C E C

Z.I. de la Gare - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.29.23

MOS

Tél. 78.90.11.15



Fonctionnement

Les dépenses inscrites à ce chapitre concernant le fonctionnement des différents services municipaux : matériel de bureau, chauffage, électricité, véhicule, etc...

Une sensible augmentation intervient suite à la création de postes. Notamment, l'organisation d'un service d'information et de documentation a été une volonté de

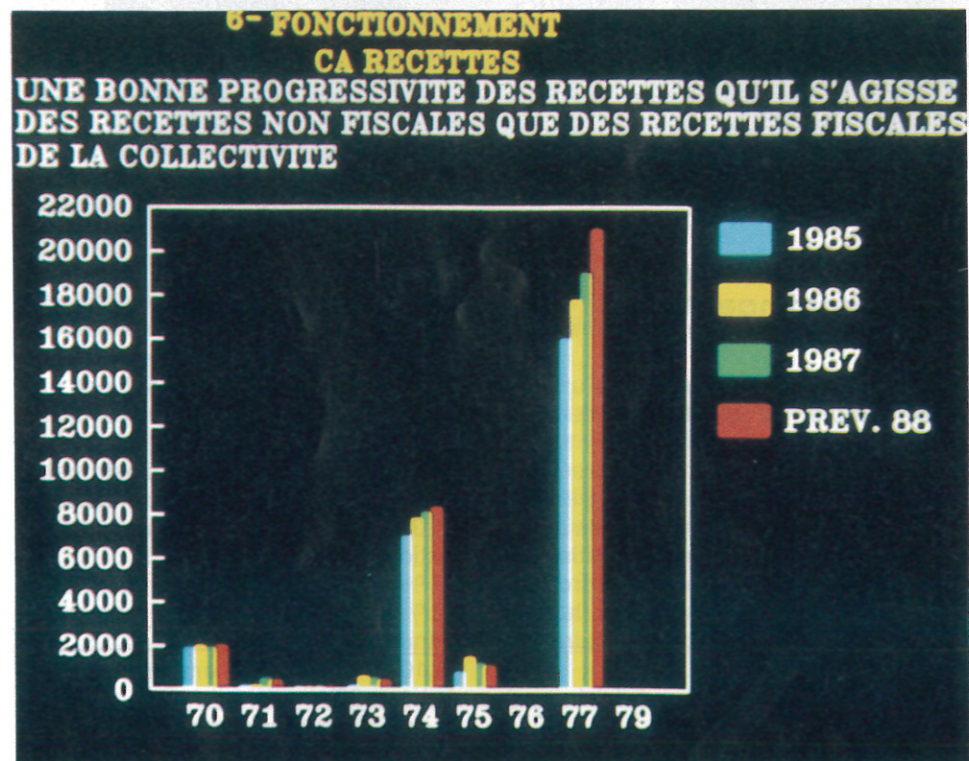
la part du Conseil Municipal pour satisfaire chaque Brignairot par une information régulière et dense.

Aussi, investir dans la communication, c'est se forger une image, acquérir une notoriété pour que des industriels s'implantent sur Brignais créant ainsi des emplois et que des familles nouvelles s'installent sur notre commune.

Subventions

Les subventions accordées aux associations locales ont été reconduites. Une hausse de 600.000 F est enregistrée pour ce budget 88 due à une subvention de fonctionnement à l'ARCEVI pour revitaliser le centre-ville, ainsi qu'une allocation à l'O.C.B., organe de coordination de la vie associative, culturelle, et de gestion de l'Espace Culture Loisirs.

Les recettes de fonctionnement



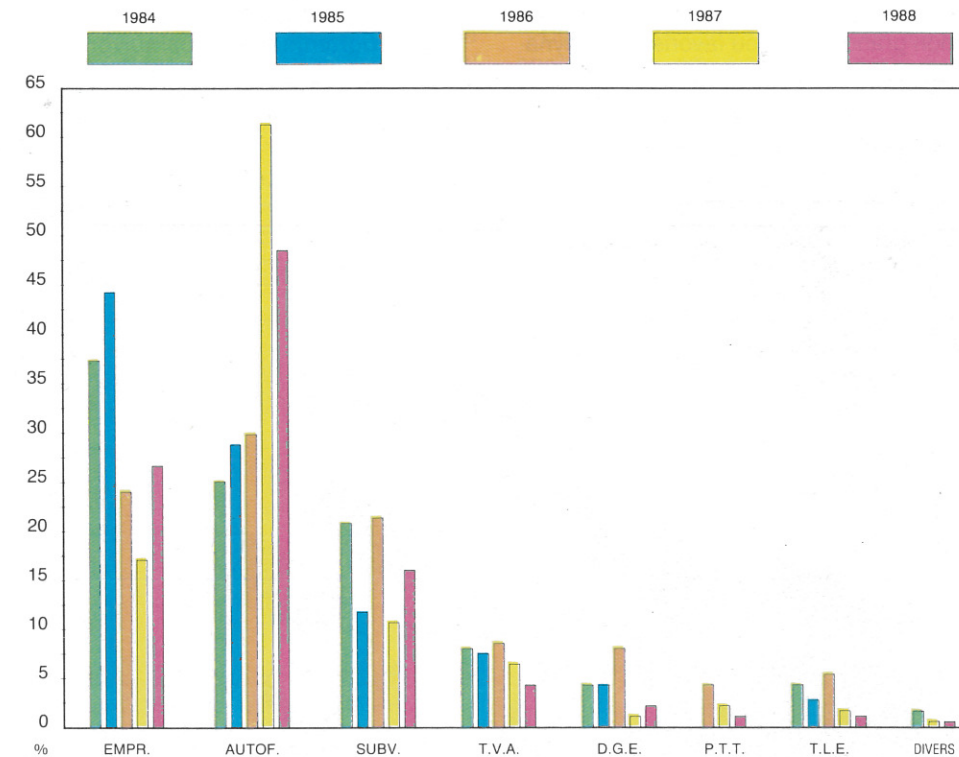
Elles sont de deux ordres : d'une part les dotations versées par l'Etat s'élevant à 8.415.559 F et d'autre part les impôts locaux dont on note une augmentation très nette due à un plus grand nombre d'assujettis particulièrement en zone industrielle traduisant le dynamisme des nouvelles entreprises.

Des dépenses de fonctionnement modérées et des recettes de ce même chapitre permettent un prélèvement de 20.107.362 F qui sont à affecter aux programmes d'investissement et permettent de n'emprunter ainsi que 11.000.000 F.



Investir pour demain

RECETTES INVESTISSEMENT



Pour le confort du quotidien

Malgré un programme important en investissement (41.107.958 F), la bonne santé financière de la commune permet d'emprunter uniquement onze millions de Francs pour concrétiser des projets d'infrastructure et assurer ainsi à Brignais une qualité de vie agréable.

Parmi les nombreux services qu'offre la ville à ses habitants, certains représentent une part importante pour permettre de bien vivre sa ville au quotidien.

La voirie, l'assainissement, l'éclairage, constituent des dépenses indispensables pour notre vie de tous les jours.

Des chaussées présentant un bon revêtement sécurisent l'automobiliste, l'éclairage des rues entre dans ce même registre qu'est la sécurité.

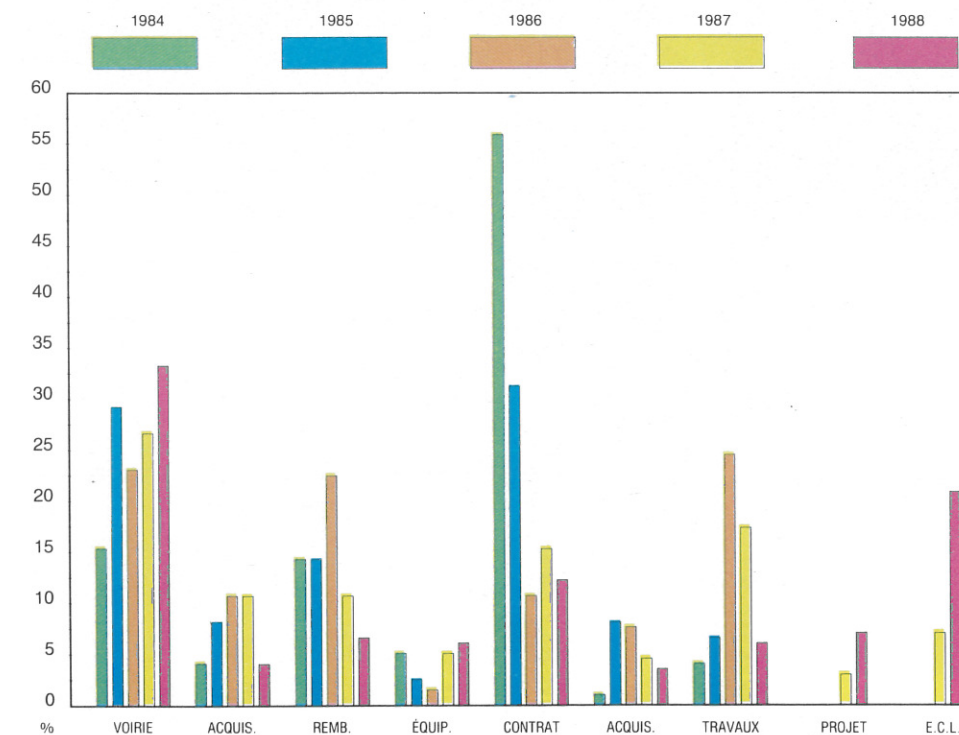
Enfin, des travaux d'assainissement sont indispensables sur la commune, pour éviter quelques inondations et maîtriser les écoulements du bassin versant.

L'économie d'énergie est un objectif recherché pour l'entretien des bâtiments communaux. Les équiper en systèmes performants sera un investissement qui se transformera vite en économie de fonctionnement.

C'est ainsi que prochainement la piscine municipale sera équipée d'un chauffage solaire et que l'Hôtel de Ville sera relié à l'Espace Culture Loisirs par une chaufferie centrale réalisant ainsi 100.000 F d'économie annuelle.

Le remboursement de la dette du capital s'inscrit en dépense d'investissement quasi obligatoire, cette année, elle se chiffre à 2.100.000 F.

DÉPENSES INVESTISSEMENT

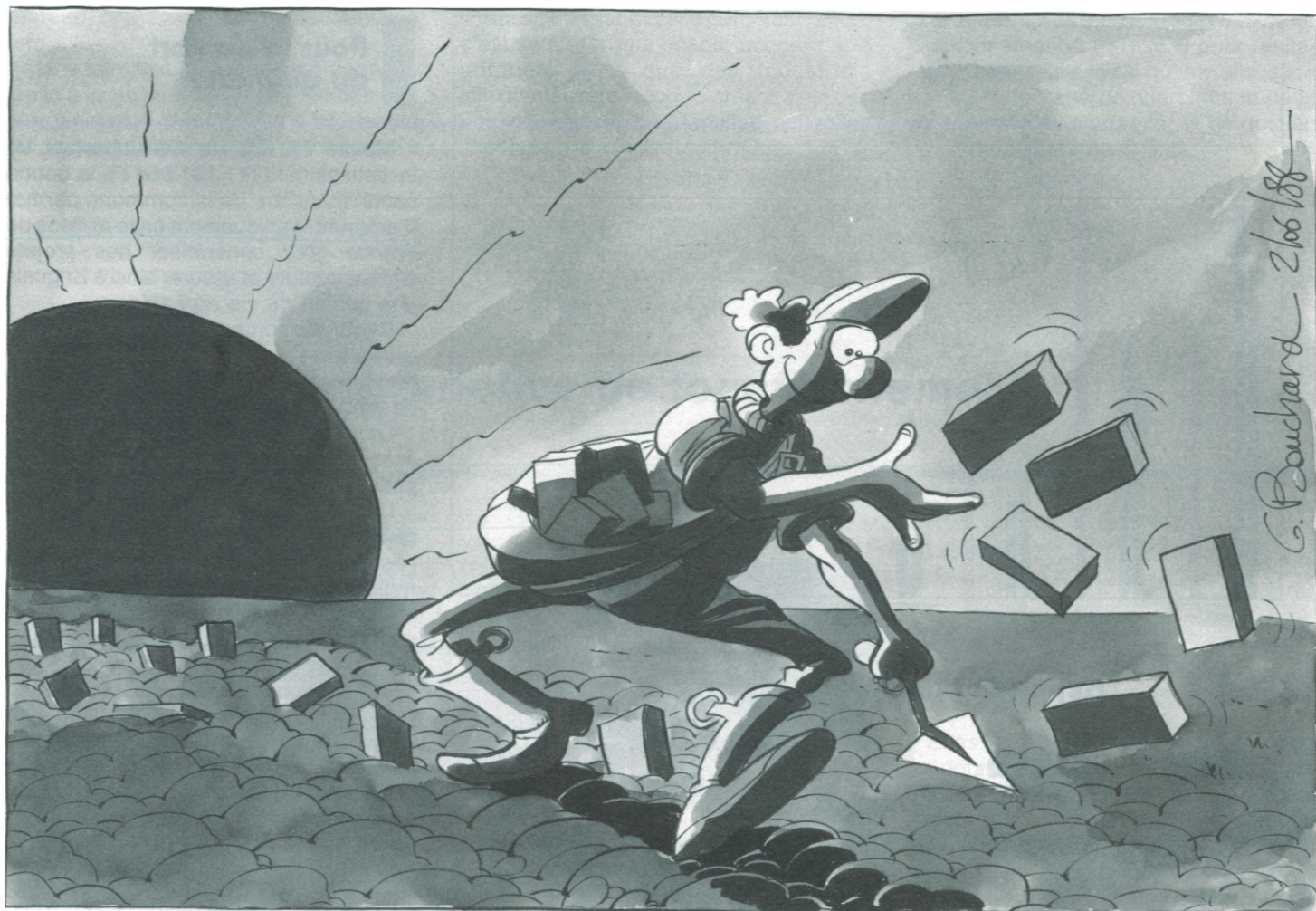




Construire l'avenir

Une commune doit gérer son avenir, prévoir des équipements pour une population grandissante ou favoriser son dyna-

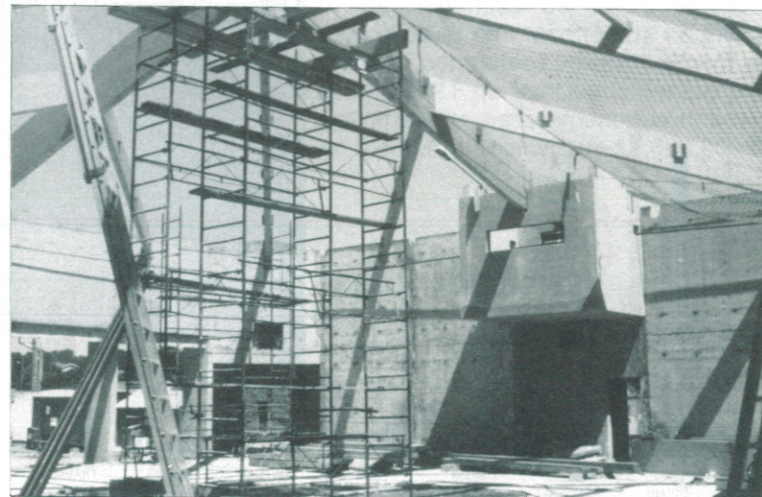
misme économique par l'extension et l'aménagement d'un parc d'activité. Des programmes se poursuivent.



Edifier pour construire l'avenir.

Une dimension culturelle

L'Espace Culture Loisirs est sorti de terre. Bientôt les toits abriteront de vastes locaux, certains destinés aux associations locales, d'autres accueilleront des spectacles et expositions et enfin une bibliothèque offrira un confort de lecture tant attendu. Décembre 88, les portes de ce Complexe Culturel s'ouvriront. Pour satisfaire les Brignairots, les accueillir le plus tôt possible, la deuxième tranche a été engagée. Ce chantier sera ainsi conclu très prochainement et une somme de 6.400.000 F permettra d'achever en partie les travaux.



Passeport pour une économie forte

La délivrance de ce passeport passe par un équipement structuré et rationnel pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Brignais dispose d'atouts recherchés sans nul doute par des décideurs économiques :

- une bonne situation géographique
- un réseau routier important
- un réseau ferré en complément des transports en commun
- une population jeune
- une centre-ville rénové.

Elle doit conforter sa position à une concurrence par l'aménagement d'un parc d'activité ; 3.400.000 F sont investis dans ce programme.

Une étude-diagnostic complète vient d'être réalisée par une équipe de professionnels, des grands projets d'aménagement : O.C.G.R., Balylone Avenue, S.R.T.69. Un schéma d'ensemble de développement a donc été décidé. A court terme, fin 1988, la signalisation sera révisée, et un programme de voirie et d'assainissement sera engagé.



Une économie forte passe par un équipement structuré et rationnel pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.



Une volonté urbanistique

Brignais a décidé d'une politique réfléchie et programmée en matière d'urbanisme.

Le centre-ville se rénove et s'embellit au fil des jours. De nombreuses façades entourant la place Gamboni présentent des couleurs chantantes et gaies, inspirées de quelques colorations italiennes.

Bientôt, la rue de la Casse Froide se présentera aux Brignairots sous un nouvel aspect. La création d'une placette valorisera la beauté architecturale de la Maison des Arts et des Rencontres.

L'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville par le tracé d'un chemin piétonnier agréable est en cours de réalisation.



Le centre-ville se rénove et s'embellit au fil des jours.

Programme nouveaux

Cette année, différents programmes seront engagés.

Des ateliers municipaux pour de meilleures conditions de travail

Aujourd'hui, les ateliers municipaux sont éclatés dans plusieurs points de localisation. Perte de temps, manque de communication entre le personnel ne facilitent pas le travail. Le Conseil Municipal a donc décidé la construction d'un bâtiment regroupant les différentes activités de ce service.

Une somme de 998.200 F sera investie à cet effet.

Sport à la une

Du tennis à la gymnastique, en passant par l'escalade, Brignais affiche un budget de 1.822.100 F consacré à la détente.

Notre ville redouble ses efforts pour donner à ses jeunes et moins jeunes un parfait équilibre.

A population nouvelle nouveau quartier

La croissance démographique de la commune évolue rapidement.

Un environnement agréable séduit de nombreuses familles.

La zone de Rochilly, les Saignes sera donc prochainement aménagée. Des petits immeubles et maisons individuelles créeront ainsi un nouveau quartier à Brignais.

Conclusion

Ce budget 88 s'oriente vers l'avenir, concrétisant des projets, ne poursuivant qu'un seul objectif : donner aux Brignairots une qualité de vie encore meilleure.

Pour élaborer ce budget, des études financières ont été réalisées par la trésorerie générale et un cabinet spécialisé. Les conclusions de ces observations ont révélé la bonne santé financière de la commune, ce qui autorise le Conseil Municipal à maintenir les taux d'imposition au niveau 1987 :

- abaissement de la taxe professionnelle à un taux très concurrentiel ;
- la taxe d'habitation étant une des plus faibles du département.

Le budget permet aussi la constitution d'un budget d'investissement important, particulièrement axé sur le déblocage des zones industrielles, la mise en état de la voirie, la construction de l'Espace Culture Loisirs et l'aménagement du centre-ville.

LES JEUNES

Quand l'école rencontre la vie !

Le Lycée Professionnel "Gustave Eiffel" innove et s'agrandit.

On reproche trop souvent à l'établissement public d'enseignement d'être trop éloigné de la vie. A Brignais, le Lycée Professionnel "Gustave Eiffel" se met chaque jour en prise directe sur l'actualité économique et culturelle. En effet, la coopération qui s'est nouée entre l'équipe pédagogique et les entreprises autour des stages, des séquences éducatives ou des projets d'action éducative (P.A.E.) s'est considérablement développée au cours de ces dernières années et cela d'autant plus que ces projets, dès le départ, ont eu le soutien de partenaires extérieurs, sociaux et industriels en particulier. Pour l'enseignant et l'élève, l'entreprise fait l'objet de reportages, d'études, de jumelages (A.D.G. Camping Gaz International) ou de projets (entreprise Thivillon) ; on y effectue des stages, on la prend comme conseil et comme partenaire dans une activité de sous-traitance ou un projet technologique. Comme elle, le lycée "Gustave Eiffel" met sur pied, de mieux en mieux chaque année, une structure de production d'objets fabriqués dans ses ateliers, tant dans le domaine du bois que celui des structures métalliques.

Les deux P.A.E. en cours cette année : "Lecture, expression, réappropriation du langage" et l'Europe, "Quelles perspectives pour des jeunes travailleurs ?" sont pour le lycée des outils privilégiés dans sa politique toujours réaffirmée du rapprochement de l'école et de l'économie, de l'éducation et de l'entreprise. Aussi, par ces deux P.A.E., le lycée "Gustave Eiffel" s'efforce-t-il de bien connaître le monde du travail, d'adapter ses formations à son évolution et de favo-

riser par ce biais l'insertion de ses élèves.

Face à une situation précise où professeurs et élèves sont mis directement en contact avec les problèmes qui se posent, les sujets d'étude ne manquent pas : découverte du patrimoine culturel de Lyon, des différents instruments de musique, de leur fabrication et de leur évolution, création de photos, de logos, puis installation du magasin et bilan en fin de chantier.

Le lycée "Gustave Eiffel" compte comme partenaire une cinquantaine d'entreprises de services (administrations, gestion des entreprises, comptabilité, bureau d'études, secrétariat, banques, assurances, commerces, distribution, publicité, hôtellerie, tourisme, sports, loisirs, carrières sociales, prestataires de services divers...) où les élèves des différentes sections des B.E.P., A.C.C. (Administration, Commerciale et Comptable) et C.A.S. (Communication, Administrative et Secrétariat) vont en stage. Pas moins de 93 entreprises industrielles (bois et métallerie principalement) collaborent au travail des sections technologiques. Ainsi s'imposait depuis longtemps déjà la création d'une nouvelle section de B.E.P. "structures métalliques" qui s'ouvrira officiellement à la rentrée de septembre 88. Le Lycée Professionnel tente également de mettre en place, en collaboration avec la Région et le Syndicat des entrepreneurs des travaux publics et du bâtiment du Rhône, par l'intermédiaire du Syndicat des entrepreneurs de la métallurgie, un projet de formation complémentaire en menuiserie métallique et aluminium pour la rentrée 88, dans le cadre des formations complé-

mentaires d'initiative locale.

A l'initiative de l'Association des Entreprises de Brignais, le lycée invité participera également à la manifestation "Forum des entreprises" prévue pour octobre 88. Mais, d'ores et déjà, il a exposé photos et objets fabriqués dans le hall de la mairie.

Le lycée "Gustave Eiffel" participera du 15 au 30 juin à une exposition académique sur le thème des relations internationales à la Mairie de Lyon.

Tout cela pourrait ne pas recevoir d'écho ou d'écoute si le messenger indispensable pour véhiculer l'information n'existait pas : le formidable — le mot n'est pas trop fort — outil de communication qu'est la télématique trouve ici le terrain favorable pour une expérience à laquelle on croit.

Chaque jour des partenaires socio-professionnels le comprennent, l'acceptent, s'engagent dans l'aventure, permettent ainsi à l'établissement de former... un peu plus haut, d'informer... un peu plus loin, ajoutant une pierre nouvelle à l'édifice de la création.

Ce service télématique à couverture régionale vous renseignera, entre autre, sur toutes les questions que vous posez à propos de la scolarité ou de l'avenir de votre enfant, par le numéro de tél. : 78 05 00 31, et tous les jours de 8 h. à 22 h. ; son nom : Lycée Eiffel, son code EFEL. Et pour une visite éventuelle, vous serez bien accueilli en téléphonant par avance au 78 05 22 66.

De dimension humaine, ses ateliers autant que son parc, ses locaux annexes ou son C.D.I., vous donneront l'impression d'un lycée où il fait bon apprendre.

Centre Social - Juillet 1988

Le Centre Social propose pour le mois de juillet différentes activités :

Le Centre Aéré

Pour les tranches d'âges 4-13 ans, il fonctionnera tous les jours ouvrables de 8 h. à 18 h. avec restauration le midi et goûter, au centre de "La Bachasse" à Oullins, infrastructure implantée dans un parc de plusieurs hectares comprenant une piscine, différentes aires de jeux, salles spécialisées...

Nous citons quelques-unes des activités :

Jeux de connaissance, piscine, danse, cuisine, activités manuelles, expression corporelle, gym tonique, animation aquatique, hockey sur gazon, mini permis de conduire, water-polo, escalade,... ainsi que différentes sorties : bateau, Avenir-Land, petit train du Vivarais, etc...

Un service spécial de car assurera le transport matin et soir. Tarif suivant le quotient familial.

Des mini camps

D'une dizaine de jours, ils se dérouleront durant tout le mois de juillet à Valloire (Savoie).

Activités dominantes plein air : patinoire à ciel ouvert, école de glace, escalade, randonnées, etc...

Tarif toujours selon le quotient familial.

Nos animations de quartiers

Elles se dérouleront tous les jours sur trois points précis : le Garel, les Pérouses et la Compassion.

Outre les activités de loisirs : mini moto, loto, atelier de couture, photo, vidéo, ainsi que des sorties : équitation, calèche, voile, planche à voile, etc... ces animations seront bâties sur la réalisation d'une grande fresque théâtrale de l'histoire de Brignais du XIII^e siècle à nos jours, avec différents ateliers : décors, costumes, expression théâtrale, expression musicale. Cette réalisation sera menée sous une forme "inter-génération".

Enfin, l'Office de Concertation de Brignais (O.C.E.) et le Centre Social proposeront aux 14-20 ans, différentes animations à travers la formule **PASS-LOISIRS** :

- Activités à la journée
- Stages
- Mini-camps.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Centre Social, 17, rue Simondon, tél. 78.05.34.02.

Des vacances comme les autres enfants

Secours Populaire Français

Certains ne partiront pas en vacances cet été à moins que quelqu'un ne les invite. Pourquoi pas vous ?

Chez vous ou en vacances, à la montagne, à la campagne ou au bord de la mer, accueillez bénévolement un enfant de milieu défavorisé (de 5 à 12 ans, garçon ou fille). Deux possibilités s'offrent à vous :

• inviter du 7 au 28 juillet 88 un enfant alsacien

OU

• inviter tout autre enfant aux dates de votre choix.

Pour tout renseignement ou inscription, téléphoner de 14 h. à 17 h. au :

78.37.01.61
COMMISSION VACANCES
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
6, rue Gaspard-André
69002 LYON

Récital de Mannick

Chantons maintenant...

Des enfants sages écoutaient une musique douce... C'était le 2 mai, Mannick animait un après-midi offert par la ville de Brignais, où près de 400 scolaires s'étaient réunis dans la salle polyvalente du gymnase.

Elèves de classes de maternelles, de

C.P., de C.E.1, beaucoup fredonnaient quelques refrains, sous le regard attentionné des instituteurs.

Certains d'ailleurs accompagnaient les enfants, leur murmurant quelques paroles oubliées.

Récital mêlant musiques aux rythmes

rapides ou sages, et contines, les enfants étaient séduits par des histoires d'animaux ou de personnages fantastiques.

Après quelques heures de spectacles, chacun repartait chantant et le cœur gai.

Des activités à gogo

La Ville de Brignais et le Centre Social, cet été, s'adressent aux jeunes Brignairots de 13 ans à 20 ans en leur offrant la possibilité de s'initier à de nombreuses activités pour un faible coût.

Les 13-20 ans à la une

Qu'est-ce que le pass' loisirs ? Cette méthode d'animation venue de Suisse est aujourd'hui très employée en France, par les collectivités locales.

Le pass' est une formule sympathique et souple proposant des forfaits qui permettent aux jeunes de s'initier ou de se perfectionner dans un grand nombre d'activités.

Par l'acquisition d'un pass' loisirs, pour un tarif de 60,00 F, toute une gamme d'animations sera proposée sous trois formes :

- des activités à la journée
- des stages
- des mini-camps.

Demandez le Programme !

Un choix d'animations est présenté chaque jour, répertorié sur une plaquette. On procède au choix, et on se rend sur les lieux de l'animation, en possession de notre pass' loisirs

Là, un animateur nous accueille et organise notre activité. Nous n'avons plus qu'à chausser nos chaussures de sport, et nous voilà partis.

A L'AFFICHE POUR CET ÉTÉ 1988

- tennis
- gymnastique
- sports collectifs
- danse moderne
- planche à voile
- photos
- kayak
- tir à la carabine
- boxe
- bi-cross
- piscine
- escalade
- équitation



A cheval ou à vélo, je cours chercher mon pass' loisirs !

Ainsi, en matinée, durant deux ou trois jours, suivant le sport pratiqué, les jeunes se rendront en mini-bus pour se perfectionner : en tennis, gymnastique, danse, planche à voile, kayak ou escalade.

Une participation supplémentaire au pass' loisirs de 20 F sera demandée.

Par ailleurs des mini-camps seront organisés avec les jeunes et les animateurs cherchant des week-ends pour arpenter les sentiers pédestres des Alpes ou de la Savoie.

Des camps pour les Aoûtins

Des camps seront proposés suivant la démarche des jeunes durant le mois d'août, jeunes Allemands et Français découvriront cette belle région du lac de Serre-Ponçon en pratiquant escalade, kayak, planche à voile et parapente.

A Borderaux, un athlète de haut niveau : Bruno Kremer initiera des jeunes au kayak et surf de mer du 15 août au 21 août.

Parmi l'éventail des activités proposées aux jeunes, les familles ne sont pas oubliées.

Pour ceux qui, partir est encore à l'état de projet, des séjours familiaux seront organisés cet été. Pendant huit jours, enfants et parents pourront partager de vraies vacances.

Un cocktail d'activités, pour les plus petits et les plus grands, pour que cet été 88 soit un enrichissement et une détente pour chacun.

Formule : stages et mini-camps

Des stages de quelques jours permettront aux jeunes de découvrir un sport et d'acquérir des notions pour une pratique individuelle.

Pour tous renseignements ou réservation, adressez-vous à :

• Gilles Rousselot, Maison des Associations, tél. 72.31.60.54.

La Mairie grande ouverte aux nouveaux Brignairots

Comme il est de tradition maintenant à Brignais, chaque année, la Municipalité accueille les Brignairots récemment installés sur la commune.

Cette rencontre avec les élus et le personnel communal a pour objectif de personnaliser les contacts pour acquérir rationalité et gain de temps pour l'élaboration de démarches administratives.

La présentation de la ville : son avenir, ses projets, ont été exposés par M. Michel Thiers, Maire de Brignais, à un auditoire attentif et intéressé.

La qualité de vie, recherchée par un programme d'urbanisme et d'embellissement du centre ville ; un dynamisme économique, concrétisé par l'extension et l'aménagement d'un futur parc d'activités ; et une volonté culturelle, traduite par la construction d'un Espace-Culture-Loisirs, ont été les trois axes évoqués par Michel Thiers.

Après cette présentation, un jeu de

questions-réponses s'est engagé et a ouvert le débat. L'Europe, le stationnement en centre ville, le projet du nouveau quartier de Rochilly ont été abordés.

Cette réception amicale se clôturait par

une visite de l'Hôtel de Ville et des services où, là encore, l'information a été une priorité, le personnel répondant et donnant des renseignements dans chacun des domaines concernés.



De jeunes nouveaux Brignairots.

Philippe Blain : nouveau Secrétaire Général de la Mairie

M. Philippe Blain a pris ses fonctions à la Mairie de Brignais, le 4 juin 1988. M. Michel Thiers, par un jeu de questions-réponses, vous le présente :

M. THIERS. Je suis content de vous accueillir dans les murs de la Mairie de Brignais, qui est maintenant aussi la vôtre. Le Secrétaire Général a des tâches importantes qui lui incombent, mais vous avez déjà une expérience solide dans ce domaine ?

P. BLAIN. Oui effectivement. J'ai été pendant cinq années, Secrétaire Général d'une commune de 4.000 habitants dans les Bouches-du-Rhône : Rognonas, proche d'Avignon.

J'ai pu y concrétiser un certain nombre de dossiers : l'implantation d'une Crèche-Halte-Garderie, la construction

d'un Centre Socio-Culturel, la création d'une association à vocation culturelle "Vivre ensemble au village". Cette structure offre les services d'une bibliothèque et édite un bulletin d'informations, organisation des expositions, des conférences...

M.T. Vous semblez être une personne recherchant le contact et l'écoute ?

P.B. Oui, je suis persuadé que le Secrétaire Général doit être proche non seulement du personnel communal, mais aussi de la population locale, par le dialogue, la disponibilité, la courtoisie. Ces relations se créent, et se solidifient, par

une compétence certaine dans le traitement des dossiers.

M.T. La compétence, je crois que vous n'en manquez pas, votre expérience et vos diplômes : maîtrise de Droit public et un diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) en gestion des collectivités locales, sont déjà une garantie. Pour connaître un peu plus l'homme, parlez-nous de vous ?

P.B. Très vite, les Brignairots me connaîtront, j'en suis persuadé. Pour me présenter rapidement, je peux dire que je suis marié et que Jérôme, mon fils de 16 mois, adore déjà jouer dans le parc magnifique de l'Hôtel de Ville. Signe d'eau, je pratique la plongée sous-marine, mais j'adore aussi lire et apprécier quelques mouvements de Bach ou Haendel.

1988 : Année Européenne Jean Monnet

« Avancer ensemble vers l'union de l'Europe, nous n'avons pas d'autre choix. »

Jean MONNET

Il aurait eu 100 ans en 1988.

De Gaulle reconnaissait en lui "l'inspireur" de l'Europe communautaire. Les Américains l'appelaient "Monsieur Europe". Il a joué un rôle capital dans la victoire alliée et la renaissance de la France, après la deuxième guerre mondiale. Pour Henry Kissinger peu d'hommes ont joué un tel rôle dans l'histoire du monde.

Aujourd'hui pourtant Jean Monnet est bien peu connu de la plupart des jeunes.

Le dessein de Jean Monnet

« Les peuples qui n'ont pas de vision périssent ». Telle fut la conviction pro-

fonde de Jean Monnet. Elle anime et éclaire toute l'action de celui qui fut à l'origine de l'effort de coordination économique des alliés durant les deux guerres mondiales, du programme américain pour la victoire ("Victory Program") dès 1941, du plan français de modernisation et d'équipement à partir de 1945, et de la création de l'Europe Communautaire.

En mai 1950, il a mis en marche le dessein de réconciliation et d'union de l'Europe. Il s'agissait de donner aux Européens qui avaient cessé de jouer un véritable rôle dans le destin du monde, la volonté et les moyens de se redresser, de développer leurs capacités et d'apporter ainsi leur contribution à la sauvegarde de la paix mondiale et à la civilisation.

Cette vision s'est incarnée dans les Traités de Paris et de Rome sur le Charbon et l'Acier, le Marché Commun et l'EURATOM.

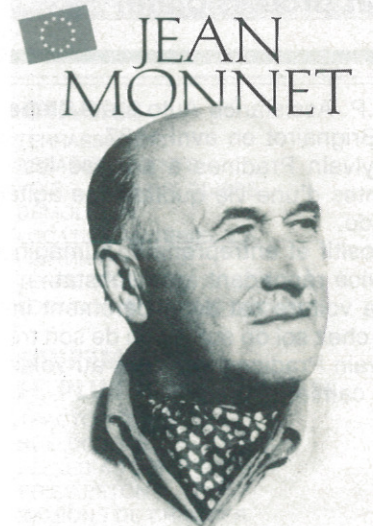
La poursuite de ce dessein a commencé à faire d'un continent qui avait été le cœur de l'univers et l'épicentre de deux guerres mondiales, un foyer d'union, un espace de liberté et de stabilité pour 400 millions d'Européens.

Mais les nouveaux défis exigent que ces efforts soient portés encore plus loin. Comme le souhaitait Jean Monnet, l'Europe doit parfaire son union économique et monétaire ; elle doit, comme l'exprime si justement le Professeur Henri Rieben « rassembler ses forces de savoir, de savoir-faire et de savoir-vivre en une communauté culturelle, scientifique et technologique vivante » ; elle doit réussir son union politique et créer pour sa défense un ensemble stratégique unifié.

Nous n'avons d'autre choix que de poursuivre le dessein de Jean Monnet, préférer à la résignation le courage de décider et d'agir.

Jean Monnet en quelques dates...

1888	Naissance à Cognac (la famille Monnet produit du Cognac).
1914-1918	Jean Monnet crée le bureau de ravitaillement des Alliés.
1919	Secrétaire général adjoint de la Société des Nations.
1940-1943	A Londres, avec le Général de Gaulle, puis à Washington ; élaboration du Victory Program avec le Président Roosevelt.
1943	Membre du Comité Français de Libération Nationale à Alger.
1946	Il propose au Général de Gaulle, qui lui en confie la charge, de mettre en place le Commissariat au Plan pour la reconstruction du pays.
1950	Conception du Plan Schuman pour le charbon et l'acier. L'Europe communautaire entre dans la réalité. Jean Monnet est Président de la Haute Autorité qui met en place le premier Marché Commun, celui du charbon et de l'acier.
1955	Création du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe qui rassemble les principaux responsables politiques et syndicaux d'Europe. Le Comité d'Action jouera un rôle déterminant dans la construction européenne : Traité de Rome, élargissement de la Communauté, union monétaire...
1976	Jean Monnet publie ses Mémoires.
1979	Mort à Houjarray (Yvelines) à 91 ans.



Chez soi : réparations auto

La vie trépidante de notre société moderne, réduit notre temps pour régler les petits tracas de tous les jours.

Une voiture en panne, un pare-brise fissuré, c'est la poisse. Déjà, des idées noires nous envahissent, et nous imaginons notre voiture immobilisée dans un garage éloigné.

Des Brignairots ont saisi là l'opportunité d'un marché à exploiter.



Réparer à la maison, avec les compétences d'un professionnel

S.P. Assistance Auto a été créée par un Brignairot en avril 1987.

Sylvain Pradines a analysé les contraintes d'une vie quotidienne agitée et rapide.

Positif et entrepreneur, il imagine un service répondant à ce constat.

La voiture est désespérément immobile chez soi ou sur le lieu de son travail, Sylvain Pradines s'y rend, au volant de son camion équipé.

Là, on déploie une bâche protégeant le moteur, et les compétences du professionnel s'expriment.

Allumage, carburation, freinage, amortisseurs, vidange, train avant, train arrière, échappement... toutes ces interventions sont possibles aujourd'hui sans le souci de se déplacer.

Muni d'un téléphone, les pièces nécessaires sont commandées au moment même où Sylvain Pradines constate la déficience.

Rapidité et efficacité sont deux atouts qui caractérisent un pilote de stock-car, car c'est ce qu'est Sylvain Pradines.

C'est donc en pratiquant sa passion : le sport automobile, qu'il met à disposition de ses clients son expérience.



Ne changez plus votre pare-brise

Jean-Marc Mamey est parti de ces mêmes constats : une vie contemporaine ne permettant pas l'immobilisation d'un véhicule, Mais qu'est-ce qui différencie

la tâche de Jean-Marc Mathey de celle de Sylvain Pradines ? Le concept du service reste identique mais l'activité est différente.

Un éclat ou un impact sur un pare-brise et c'est la hantise qu'il ne tombe rapidement.

Par un nouveau procédé américain, Jean-Marc Mathey injecte une résine dans l'impact. Cette réparation rapide et peu coûteuse évite le changement complet du pare-brise.

Une véritable aubaine pour les propriétaires de véhicules possédant des pare-brise collés.

Avec ce type de matériel, un dépôt de pare-brise peut provoquer des infiltrations.

Conduire un parapluie à la main n'est pas des plus confortables.

Pour éviter ce petit ennui, Jean-Marc Mathey répare en évitant le dépôt du pare-brise.

Ces opérations sont remboursées par les assurances auto, sans gel de bonus.

Ce nouveau procédé a déjà connaissance de nombreux professionnels de la route.

Si votre voiture fait des siennes, gardez le sourire et contactez Sylvain Pradines ou Jean-Marc Mathey : deux professionnels à votre service, chez vous.

E.G.E.E. Rhône-Alpes vous conseille

Consulter des experts, n'est plus un luxe !

Le programme E.G.E.E. a été lancé en 1979 dont l'objectif est de faire bénéficier, à faible coût, les PME-PMI, de l'expérience professionnelle de cadres et chefs d'entreprises, souhaitant valoriser une retraite de plus en plus précoce.

Une entente des générations pour l'emploi et l'entreprise

Pour être plus efficace et assurer des délais courts dans les réponses aux demandes, des antennes départementales ont été créées dès novembre 1982.

Aujourd'hui E.G.E.E. est une association Loi 1901 regroupant près de 400 Conseillers et près de 516 entreprises sur la région Rhône-Alpes.

E.G.E.E. est parti d'un constat national : 90.000 entreprises se créent en France et 80.000 disparaissent.

Il convient donc d'apporter une logistique à des sociétés encore peu structurées pour leur garantir de bonnes bases de départ et contribuer ainsi à assurer leur sérénité.

Ces bénévoles retraités sont à disposition des PME-PMI pour leur apporter connaissances et expériences profes-

sionnelles afin de les aider dans leur organisation et leur développement indispensables à l'économie du pays.

La diversité d'origine des Conseillers E.G.E.E. les autorise à intervenir efficacement dans les domaines les plus variés, disposant ainsi d'une force plus disciplinaire.

Assister et conseiller

Une commission spécialisée étudie les demandes d'aides et désigne un Conseiller. Ce dernier précise les besoins et désignera les techniciens bénévoles adaptés aux problèmes posés.

Des problèmes concrets du présent, de projeter l'avenir à moyen terme, de conseiller des solutions pour aider à la décision et vérifier la bonne application des actions menées.

Leur mission est d'étudier. L'engagement des entreprises pour bénéficier de ces services est d'adhérer à l'Association E.G.E.E. Rhône-Alpes par le paiement

d'une cotisation : 100 F pour un artisan et 1.000 F pour une entreprise de plus de dix ouvriers.

Les frais de mission, d'assurances et de déplacements des Conseillers devront être remboursés.

En échange, les membres de l'Association E.G.E.E. Rhône-Alpes mettent à disposition bénévolement leur expérience et leur temps. Ils ont le devoir de respecter le secret des informations reçues.



FILLOT

Travaux Publics

Z.I. Nord - Les Basses Vallières - 69530 BRIGNAIS

☎ 78 05 29 12

ACTIVITÉS

- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENTS
- VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
- DÉMOLITION
- LOCATION MATÉRIEL T.P. (Chenilles et Pneus)
- TERRE VÉGÉTALE
- LOCATION BENNES A DÉCHETS

ÉQUIPEMENTS LES PLUS PERFORMANTS

- TRACTO-PELLES
- BULLDOZERS
- PELLES A TOUR
- BRISE BÉTON
- CAMIONS DE CHANTIER

JE LIS, TU LIS, NOUS LISONS...

Pour améliorer notre service et en vue de l'installation de la Bibliothèque Municipale dans les nouveaux locaux à l'E.C.L., nous voudrions mieux connaître vos goûts en matière de lecture. En répondant à l'une de ces enquêtes, vous pouvez nous aider.

Vous avez moins de 16 ans, la colonne de gauche vous concerne, vous avez plus de 16 ans la colonne de droite vous concerne. Cochez les réponses de votre choix.

— 16 ans

- 1. Vous êtes né(e)s
 - avant 1980
 - entre 1975 et 1980
 - entre 1972 et 1980
- 2. Vous habitez
 - Brignais
 - aux environs de Brignais
 - plus loin
- 3. Connaissez-vous la Bibliothèque Municipale de Brignais
 - oui
 - non
 - si oui par quel moyen ?
- 4. Etes-vous inscrit à la Bibliothèque
 - oui
 - non
- 5. Si vous êtes inscrit, venez-vous régulièrement
 - 1 fois par trimestre
 - 1 fois par mois
 - 2 fois par mois
 - 1 fois par semaine
 - plus d'une fois par semaine
 - autre
- 6. Préférez-vous venir
 - seul
 - en famille
 - avec des amis
- 7. Généralement vous préférez lire
 - des albums
 - des contes
 - des B.D.
 - des romans
 - des documents
 - de la poésie
 - des revues

+ 16 ans

- 1. Vous êtes né(e)s
 - entre 1972 et 1965
 - entre 1965 et 1955
 - entre 1955 et 1945
 - entre 1945 et 1935
 - entre 1935 et 1925
 - avant 1925
- 2. Vous habitez
 - Brignais
 - aux environs de Brignais
 - plus loin
- 3. Connaissez-vous la Bibliothèque Municipale de Brignais
 - oui
 - non
 - si oui par quel moyen ?
- 4. Etes-vous inscrit à la Bibliothèque
 - oui
 - non
- 5. Si vous êtes inscrit, venez-vous régulièrement
 - 1 fois par trimestre
 - 1 fois par mois
 - 2 fois par mois
 - 1 fois par semaine
 - plus d'une fois par semaine
 - autre
- 6. Préférez-vous venir
 - seul
 - en famille
 - avec des amis
- 7. Généralement vous préférez lire
 - des romans
 - des documentaires
 - des revues
 - des B.D.

- 8. Les romans qui vous passionnent le plus sont
 - des romans policiers
 - des romans d'aventure
 - des romans historiques
 - des romans d'amour
 - de la science fiction
 - des histoires vraisemblables (vie courante, société...)
 - autres
- 9. Parmi les documents (livres et revues périodiques) vous êtes plus intéressés par
 - l'histoire
 - les biographies
 - les livres sur la région
 - la géographie
 - la nature et les animaux
 - l'art
 - les sciences et techniques (informatique, médecine...)
 - les livres pratiques (bricolage, arts ménagers...)
 - autres
- 10. Préférez-vous en général
 - choisir vos livres seul
 - trouver une aide — laquelle ?
- 11. Souhaiteriez-vous que la bibliothèque reçoive plus de périodiques et lesquels (voir liste ci-jointe de ceux que l'on reçoit)
 - quotidiens
 - hebdomadaires
 - mensuels
 - trimestriels
- 12. Préférez-vous
 - emporter les livres et revues chez vous
 - lire sur place
 - faire les deux
- 13. A propos des animations autour du livre, qu'il est difficile de développer dans nos locaux actuels, que souhaiteriez-vous dans les nouveaux locaux de l'E.C.L.
 - exposition
 - venue d'auteurs
 - travail avec les écoles
 - heure du conte régulièrement
 - soirée contes
 - participation avec d'autres associations de la ville

- 8. Les romans qui vous passionnent le plus sont
 - des romans policiers
 - des romans d'aventure
 - des romans historiques
 - des romans d'amour
 - de la science fiction
 - des histoires vraisemblables (vie courante, société...)
 - autres
- 9. Parmi les documents (livres et revues périodiques) vous êtes plus intéressés par
 - l'histoire
 - les biographies
 - les livres sur la région
 - la géographie
 - la nature et les animaux
 - l'art
 - les sciences et techniques (informatique, médecine...)
 - les livres pratiques (bricolage, arts ménagers...)
 - autres
- 10. Préférez-vous en général
 - choisir vos livres seul
 - trouver une aide - laquelle ?
- 11. Souhaiteriez-vous que la bibliothèque reçoive plus de périodiques et lesquels (voir liste ci-jointe de ceux que l'on reçoit)
 - quotidiens
 - hebdomadaires
 - mensuels
 - trimestriels
- 12. Préférez-vous
 - emporter les livres et revues chez vous
 - lire sur place
 - faire les deux

Merci de bien vouloir nous retourner ces deux pages de questionnaire au Service Communication à l'Hôtel de Ville ou à la Bibliothèque, avenue du Général de Gaulle.

Bénévolats

Si vous êtes intéressé par les livres et que vous avez un peu de temps à donner régulièrement, faites-vous connaître à la Bibliothèque Municipale.

Contact 72 31 60 22
Bibliothèque Municipale - 143, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Les travaux du pont de la Levée achevés

Le 4 mai, Michel Thiers et les élus de la Commission Voirie se rendaient sur place pour constater l'avancement du chantier qui touchait à sa fin.

La Société Forézienne d'Entreprise et de Terrassement a procédé à différents travaux pour modifier le débit du Garon évitant ainsi des inondations.

Le chantier s'est déroulé par étapes :

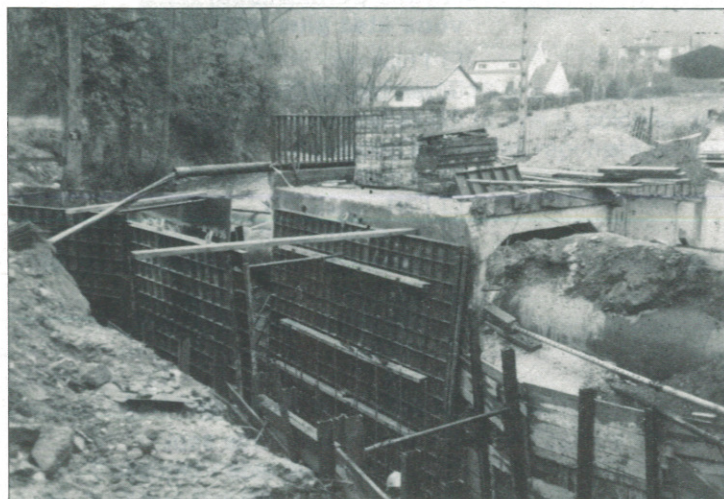
1. terrassement : 54 000 F
2. fondations : 168 000 F
3. aménagement du lit : 12 700 F
4. construction du tablier du pont : 107 800 F
5. remblaiement : 15 000 F
6. rétablissement de la chaussée : 56 000 F

Ces travaux seront financés en partie par une subvention du Conseil Général du Rhône à hauteur de 172 000 F.

Les constructeurs ont rencontré quelques difficultés pour édifier les assises du pont car un sol sableux et quelques crues de printemps ont quelque peu retardé le chantier.

Plus de 7 tonnes d'acier et quelque 80 mètres cubes de béton ont été utilisés pour réaliser la totalité de l'ouvrage.

Le pont de la Levée, tout beau, tout neuf, est aujourd'hui ouvert au trafic.



Plus de 7 tonnes d'acier et quelque 80 mètres cubes de béton ont été utilisés pour réaliser la totalité de l'ouvrage.

Un sympathique chemin

Afin de rationaliser les accès de l'Hôtel de Ville au futur Complexe Culturel, un bien joli chemin a été tracé.

Dessiniant quelques courbes souples, ce passage sera éclairé par d'harmonieux lampadaires, la pose d'un revêtement achèvera cet aménagement. Le choix des matériaux ne rompra pas l'aspect champêtre et rustique de ce passage.

Un caniveau a été ouvert le long du tracé afin d'enfourer câbles électriques, téléphoniques, ainsi que les réseaux de connexion à une nouvelle installation de chaufferie centrale.

Celle-ci, implantée à l'Espace-Culture-



Loisirs, alimentera aussi l'Hôtel de Ville. Par ce procédé, une économie de 100 000 F sera réalisée, annuellement.

L'ancien chemin, présentant une ligne droite trop cassante esthétiquement pour le parc, sera supprimé et engazonné.

Programme Voirie 1988

Pour plus de sécurité et de confort

La Ville de Brignais engage un vaste programme voirie pour l'année 1988.

Assurer un confort de conduite pour l'automobiliste par des chaussées d'un revêtement sans défaut, c'est aussi apporter un élément supplémentaire à sa sécurité.

La voirie, au quotidien

Chaussées déformées par le gel de l'hiver, rustines éventrées par une pluie incessante, les aléas climatiques nuisent à la voirie.

Qu'y a-t-il de plus désagréable pour un piéton étourdi, d'éviter une plaque sur un trottoir, ou un automobiliste secoué par sa voiture heurtant un pli de bitume ?

Ces petites choses de la vie quotidienne sont contraignantes et perturbent nos trajets.

Le Conseil Municipal de la ville de Brignais en est conscient et a voté un budget important (4 390 000 F) alloué à une cure de rajeunissement de nos chaussées.

La période d'été est propice à engager ce type de travaux.

Les vacanciers, partis chercher l'aventure, la fréquentation est moindre et favorise un bon déroulement des chantiers. En outre, quelques rayons de soleil stabiliseront plus rapidement le revêtement. C'est pourquoi, les lieux à proximité d'écoles, ou quelques accès stratégiques, seront traités durant l'été.

A chaque date, son lieu

Différentes entreprises interviendront sur plusieurs sites suivant un programme établi.

Pour plus d'efficacité et de rapidité dans l'exécution du chantier, quelques modifications de circulation ou de stationnement interviendront.

Déjà, ont été rénovées les chaussées :

- du chemin de l'Etang
- du lotissement Bellevue
- de l'impasse Catherin
- du chemin de l'Auberge
- du chemin de la Mouille
- du chemin du Bonneton.

Dans les prochains jours, d'autres sites seront traités :

- l'avenue du Stade (chantier du 8 mai au 27 juin)
- la rue des Rouliers (chantier du 13 juin au 11 juillet)
- rue Simondon (chantier du 27 juin au 15 août)
- rue du Bois (chantier du 29 août au 19 sept.)
- Champ du Mont (chantier du 5 sept. au 26 sept.)
- Réfection des trottoirs, route de Chaponost (chantier du 19 sept. au 10 oct.)
- Avenue de la Gare (chantier du 19 sept. au 10 oct.)
- Rue de Ronde (chantier du 3 oct. au 31 oct.)
- rue du Gare (chantier du 10 oct. au 28 nov.)

Société PENICOT

FABRICANT D'ARTICLES EN CUIR ET MATIÈRE SYNTHÉTIQUE

comme étui revolver, sangle, courroie, etc...

R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.26.44

INSTITUT DE BEAUTÉ

Parfum de Femme

Tél. 78.05.44.40

LA DURANTIÈRE

ORLIÉNAS

coop du cheron

Travaux Publics
Bâtiments et Particuliers
☎ 78.05.10.22

23, route de Soucieu, BP 62 - 69530 BRIGNAIS



P. BEYLAT
Aménageur - lotisseur

4, ROUTE DE LYON 69530 BRIGNAIS / TÉL. 78 05 14 22



SOBERGRAND
MECANIQUE SPECIALE

Z.I. de Chiradie - 69530 BRIGNAIS
Téléphone 78.05.07.55

Les principales décisions

Un quartier nouveau Rochilly

Le Conseil Municipal du 4 mai 1988 est essentiellement consacré au projet d'aménagement de la zone Rochilly-Les Saignes. Le secteur de Rochilly-Les Saignes accueillera prochainement une étape de l'urbanisation de Brignais. Sur 15 hectares, des logements en pavillons et collectifs créeront un nouveau quartier.

Depuis quelques années, la commune travaille avec la D.D.E., des aménageurs et promoteurs pour convenir des conditions d'équipement de cette zone.

Le quartier sera diversifié, quant à son type d'habitat, ses espaces publics et ses relations avec le reste de la ville (chemins piétonniers et paysagés).

Des études menées par la D.D.E.

devraient conclure de l'implantation de la voirie et des différents réseaux EDF-GDF, PTT, Eaux.

La zone de Rochilly appelle des équipements de qualité architecturale et technique. Pour assurer particulièrement la facture du futur groupe scolaire, les services de constructions publiques de la D.D.E. auront pour mission d'aider la commune à obtenir le meilleur produit architectural et fonctionnel.

Piscine municipale : tarifs été 88

Le Conseil Municipal du 31 mars a fixé les tarifs d'entrée à la piscine :

- Adultes : 11,00 F
- Jeunes/Personnes 3^e Age : 6,00 F

Abonnements :

- Adultes : 100,00 F
- Jeunes/Personnes 3^e Age : 50,00 F
- Visiteurs : 9,00 F

Camping municipal saison 1988

Les tarifs de redevances journalières du camping caravaning municipal de la Vallée du Barry et du Garon ont été fixés en séance publique du Conseil Municipal du 31 mars 1988 à :

- Adultes et enfants à partir de 10 ans : 5,00 F
- Enfants de moins de 10 ans : 2,50 F
- Emplacement : 4,00 F
- Voitures automobiles : 3,00 F
- Chiens : 2,50 F

392^F FORFAIT SOLAIRE



2 VERRES CORRECTEURS
+ 1 MONTURE*



* parmi un choix de montures sélectionnées,
verres solaires organiques simple foyer - 6 dioptries.

KRYS, TU M'OUVRES LES YEUX

OPTIQUE TORRILHON
BRIGNAIS - 78.05.13.92

des Conseil Municipaux

Prestations complémentaires :

- Pour un branchement de 100 Watts : 6,50 F
- Par tranche supplémentaire : 5,00 F

Ateliers Pédagogiques Personnalisés

Les Ateliers Pédagogiques Personnalisés s'adressent à des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ce dispositif de formation s'appuie sur une démarche originale : individualisation de la formation ainsi que contrat de formation fixant la durée, la fréquence et les formes de travail retenues.

La participation communale est calculée selon le nombre de stagiaires retenus, soit pour la commune de Brignais : 11 personnes.

Le Conseil Municipal du 31 mars 1988 a donc voté une somme de 18 521 F assurant la participation de Brignais pour l'année 1988.

Subvention à l'OGEC

Comme chaque année, il y a lieu de fixer le montant de la subvention allouée à l'Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques au titre de la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées.

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 450,53 F par élève, pour l'année. Cette somme sera affectée en priorité aux frais de fonctionnement de l'établissement. Séance publique du Conseil Municipal du 10 mai 1988.

Piscine municipale : travaux de mise en conformité

La mise en conformité des installations techniques de la piscine municipale a été confiée au Cabinet Chailleux.

Trois tranches de travaux ont été décidées :

- tranche n° 1 : rénovation de l'équipement de chloration et création d'une bache tampon (1986).
- tranche n° 2 : rénovation des filtres existants et création d'un circuit de recyclage des eaux (1987).
- tranche n° 3 : rénovation de l'équipement de réchauffage des eaux (1988).

Le Conseil Municipal du 31 mars 1988 a décidé de poursuivre cette troisième tranche de travaux sur les bases suivantes :

- reprise de collecteurs de pompe et rénovation de l'installation et de l'armoire électrique (60.000 F TTC).
- rénovation de l'installation de réchauffage suivant un système solaire, compris option d'une couverture de bassin (300.000 F TTC).
- travaux annexes : récupération des eaux du puits du stade et reprise des caniveaux de plage (120.000 F TTC).

La solution solaire a été préférée à un système de pompe à chaleur en fonction des moindres coûts de fonctionnement.

Il a été constaté qu'une économie à hauteur de 110.000 F a été réalisée sur le poste des consommations suite aux travaux déjà réalisés.

Bibliothèque municipale : aménagement et informatisation

Un équipement en mobilier et l'informatisation de la bibliothèque visant à réduire des tâches manuelles pour offrir plus de temps de conseils, d'aide en recherche aux lecteurs ont été votés au Conseil Municipal du 31 mars 1988.

Berges du Garon

Des travaux d'aménagement des berges du Garon ont été décidés lors du Conseil Municipal du 31 mars 1988.

Respecter le caractère rustique du cadre est une volonté municipale.

Chasse au "gaspi"

Dans le souci de parvenir à une économie d'énergie optimum, une étude des consommations sera réalisée par le Cabinet Chailleux. Une première phase de cette étude consistera en une analyse de la situation actuelle et une définition de la méthode du suivi énergétique.

Ateliers municipaux

Pour favoriser de meilleures conditions de travail, et donc apporter un service encore plus performant, la construction d'ateliers communaux a été approuvée au Conseil Municipal du 31 août 1987, au regard des conclusions de l'étude du Cabinet Blanpain. Cette opération consiste à regrouper les cinq points d'implantation actuels des équipes municipales et donc de gagner en efficacité et en coût.

MENUISERIE GÉNÉRALE

Paul Berthinier

- FABRICATION • POSE •
- AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
- ESCALIER • PARQUET •

40, rue de la Giraudière
69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.24.52

**RHONIS
DÉCORATION**

Pose tous Revêtements de sol • Peinture • Tapisserie
• Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien) • Tous travaux d'agencement • Atelier Couture : voilage, ameublement...

Magasin Exposition :
70, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

Bureaux Tél. 78 05 30 20
Direction : Jean-Paul
et Evelyne GALERA

Entretien journalier ou périodique (bureaux, usines, magasins) • Lavage de vitres • Shampooing moquettes, tapis • Nettoyage d'ameublement • Traitement de sol, cristallisation, métallisation... • Nettoyage industriel • Ponçage • Vernissage de parquets
DEVIS GRATUITS

**RHONIS
NETTOYAGES**



CGEE ALSTHOM

Equipements et Entreprises Electriques

Centre de Travaux
de BRIGNAIS

Rue de la Fonderie

Tél. 78.05.19.64

Direction Régionale Lyon :

26, rue Arago
69100 VILLEURBANNE

Tél. 78.53.02.86

Eclairage public

Réseau MT-BT-PTT

Installation électrique HT-BT

Instrumentation-Automatisme

Maintenance

Micro Informatique

Maintenance industrielle

Ateliers municipaux

Le projet d'un bâtiment à rez-de-chaussée partiellement à l'étage d'une surface de 795 m² a été retenu.

Il se décompose en deux hangars articulés autour de l'unité centrale des vestiaires et locaux de stockages, des réserves et techniques.

Les travaux de la première tranche seront réalisés à partir du mois d'avril et se poursuivront jusqu'en décembre (ensemble vestiaire) et les 2^e et 3^e tranches pourraient se concrétiser à partir de la fin de l'année 1988 (ateliers n° 1 et n° 2).

Parc d'activités

• Comité de pilotage

L'ouverture progressive d'un parc d'activités bien conçu à des entreprises diversifiées constitue désormais l'un des objectifs prioritaires de la Ville de Brignais.

Un comité de pilotage et un groupe de direction seront constitués et apporteront ainsi une aide à la réflexion. Séance publique du Conseil Municipal du 10 mai 1988.

• Etude sur la signalitique

Le système de signalisation sera révisé très prochainement. Un schéma directeur de signalisation, homogène et original, par un choix des implantations, et une consultation des industriels offrira aux zones existantes une meilleure accessibilité et une image de marque plus favorable. Séance publique du Conseil Municipal du 10 mai 1988.

Classement de voies dans la voirie communale

Jusqu'en 1987, la Dotation Globale de Fonctionnement était calculée entre autres sur la base de 19.826 mètres de voirie.

En juillet 1987, sur proposition de la subvention de l'équipement de Tassin, ce métrage est passé à 24.216 mètres.

Après études des Services Techniques, il a été constaté que certaines voiries n'étaient pas prises en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Les Services Techniques devront établir un dossier à soumettre à l'enquête d'utilité publique et saisir M. Le Préfet du Rhône pour désigner le Commissaire enquêteur.

ENVIRONNEMENT

Décharge du Chéron : Installation d'un système pilote en Rhône-Alpes

Au fil des dernières décennies, l'accroissement accéléré du volume des déchets ménagers a nécessité l'aménagement de lieux d'enfouissement adaptés, indispensables à la vie quotidienne des communes.

Les décharges régies par les autorités préfectorales

Qui décide de l'implantation d'une décharge sur une commune ?

Cette question que tout un chacun est en droit de se poser reçoit une réponse très clairement définie par des textes administratifs.

Une société souhaitant implanter une décharge sur un site doit en faire la demande écrite à la Préfecture.

Cette autorité procède à une enquête d'utilité publique et sollicite l'avis de la Municipalité.

Dans le cas où la Mairie concernée par le site émet une réponse défavorable, la Préfecture peut donner un avis contraire. Afin d'entériner les décisions, les autorités préfectorales rédigent un arrêté d'autorisation d'exploitation.

Concernant la décharge du Chéron, un arrêté préfectoral du 13 janvier 1970 a autorisé la Société des Carrières de Saint-Sauve à exploiter le dépôt du Chéron ; un second, du 30 octobre 1972, per-

mettait à la société Monin de reprendre et d'étendre la décharge.

Des travaux d'aménagement

Michel Thiers, soucieux de la qualité de l'environnement, entreprit de nombreuses démarches pour assurer une exploitation de la décharge sans provoquer de nuisances aux riverains.

C'est ainsi que, sous l'impulsion conjointe de la Municipalité et de la Société exploitante, des aménagements importants sont engagés sur le site.

Aujourd'hui, ces centres d'enfouissement contrôlés sont l'objet d'une gestion faisant appel à une haute technologie.

Des travaux de captage et brûlage des gaz de fermentation se réalisent actuellement.

Le chantier consiste en l'installation d'un système modulaire, extensible, qui met l'ensemble du site en dépression de manière à éliminer tous dégagements gazeux en-dehors de l'installation.

Pour ce faire, une cinquantaine de forages seront creusés et permettront ainsi la mise en place de tuyaux perforés, introduits dans la masse des parties remblayées.

Les tuyaux sont reliés entre eux à leur extrémité en surface par des tuyaux étanches qui seront ramenés à un collecteur central.

A son bout, un aspirateur fonctionnera 24 h/24 h et maintiendra l'ensemble des canalisations en dépression permanente afin de créer un cheminement obligé pour les gaz de fermentation.

Les gaz ainsi collectés seront mis en légère pression et brûlés dans une torchère qui fonctionnera aussi 24 h/24 h. Les puits de dégazage en service actuellement seront reliés à cette installation et les anciennes torchères démontées.

Ce procédé technique novateur, vise à éliminer toute incidence sur l'environnement, notamment les problèmes de nuisances olfactives.

Une journée portes ouvertes sera organisée pendant l'été 88 pour permettre aux Brignairots de découvrir ce système pilote en Rhône-Alpes.



sa. minssieux-ferrand
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
TRAVAUX NEUFS
AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN - INDUSTRIES ET PARTICULIERS

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

RESTAURANT

Le Mornay

Michel et Odile

MENU à partir de 65 F à 260 F

Repas d'affaire - Repas familial - Communion - Baptême
152, av. Georges-Clemenceau - 69230 St-Genis-Laval - Tél. 78.58.12.44

Les images du passé

Connaître les racines, l'histoire de Brignais, c'est découvrir et mieux comprendre les témoignages du passé.

La Ville de Brignais et l'Association des Amis du Vieux Brignais éditent un magnifique livre. Un siècle de cartes postales retraçant au fil des pages la vie de nos ancêtres.

La couverture, aspect cuir, de cet ouvrage avec impression au fer à dorer, soigne une présentation agréable.

Au prix de 100 F, ce livre sera une découverte pour les enfants et un souvenir pour les plus âgés.

Renseignez-vous ou réservez dès aujourd'hui votre exemplaire à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque municipale ou aux permanences des Amis du Vieux Brignais.

Tous les livres pourront être retirés à l'Hôtel de Ville de Brignais à partir de janvier 1989.

Les nuisances sonores se maîtrisent

Les beaux jours arrivent, sous les rayons du soleil, la végétation se réveille d'un long sommeil d'hiver et devient luxuriante.

Jardiner, vivre dehors sont des plaisirs quotidiens à cette saison.

Mais, attention, respectons notre voisinage et la vie de chacun. Les nuisances sonores sont réglementées par des arrêtés préfectoraux ou municipaux.

Il convient de baisser d'un ton, après 22 h., et de se plier à quelques contraintes d'horaires pour l'utilisation d'outils de jardinage à moteur, pour respecter la qualité de vie de chacun.

Il faut donc rappeler quelques éléments essentiels de l'arrêté municipal du 23 juin 1986.

« L'utilisation d'outils de jardinage à moteur est tolérée les jours ouvrables de 7 h. jusqu'à 20 h.

Le samedi, leur emploi n'est autorisé que de 9 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h.

Le dimanche et les jours fériés, il est totalement interdit sauf de 9 h. à 12 h. »

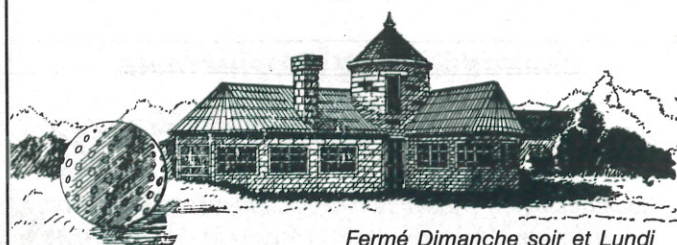
Cette réglementation ne concerne pas les activités des agriculteurs insérés à la Mutualité Sociale Agricole.

AUBERGE DU GARON

RESTAURANT
SALLE DE RÉUNIONS
MINI-GOLF
à 15 mn de Lyon

69530 BRIGNAIS

☎ 78.05.20.46



Fermé Dimanche soir et Lundi

6^e jeux Intervillage

Ils se dérouleront à Soucieu-en-Jarrest le 11 septembre 1988.

Regroupant trois communes, Chaponost, Soucieu-en-Jarrest et Brignais, une journée sera consacrée aux rires et à la fête.

De nombreux jeux seront proposés pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

14 Juillet 1988

Un programme de festivités haut en couleurs, pour cette fête du 14 Juillet 1988 : retraite aux flambeaux, feux d'artifices qui réservent quelques surprises, et danses folkloriques animeront cette soirée.

Sur les chemins de l'Ouest Lyonnais

Dès fin juin, tous les marcheurs pourront se procurer en Mairie, une pochette rassemblant cartes et consignes pour arpenter les circuits des sentiers pédestres au départ de Brignais et Chaponost.



MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

**GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES**

**47-49, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 LYON - Tél. 78.83.73.60**

FIOUL CHAUFFAGE
PRODUITS PÉTROLIERS
CHARBONS
SERVICE CHAUFFAGE
LUBRIFIANTS

Girard

Marcel DEGRANGE

Les 7 Chemins - VOURLES

☎ 78.05.20.39

J. GIRARD FILS SA
AGENCE DE LYON
70 QUAI PERRACHE - 69002 LYON

TÉL. 78.92.75.75
TÉLEX 370 947

AGRI/SERVICE

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS ☎ 78 05 21 55

QUALITE, CHOIX, PRIX, CONSEILS

AGRICULTURE ESPACES VERTS

Spécialisé pour la fourniture des engrais - semences - produits phytosanitaires - emballages - films agricoles - aliments...

Possibilité de livraison de toutes nos formules d'engrais sur palettes.

Stockage agréé céréales et oléagineux, un équipement moderne et efficace (camion multibenne).

JARDIN et LOISIRS

Un choix important dans les grandes marques :

OUTILS DE JARDIN, ARROSAGE, SEMENCES, PRODUITS, MOTOCULTURE (service après-vente assuré par nos soins), MOBILIER DE JARDIN, BASSINS, BARBECUES, ABRIS DE JARDIN, POTERIE, VÉGÉTAUX, PIERRES ET DALLAGES, etc...



**UNE EQUIPE DE TECHNICIENS EN PERMANENCE
A VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.**

**Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h sauf le dimanche
La plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin !**

Ets Ch. GRASSOT